

SWISS PREMIUM E-BIKES

FLYER

ORIGINAL INSTRUCTIONS

FR Notice originale

FR

L'E-BIKE FLYER

ET SES COMPOSANTS



- ① Selle
- ② Tige de selle
- ③ Collier de tige de selle
- ④ Moteur (système d'entraînement électrique)
- ⑤ Tube diagonal (avec logement de batterie)
- ⑥ Tube de direction (avec jeu de direction)

- ⑦ Potence
- ⑧ Guidon (avec leviers de commande)
- ⑨ Fourche avant / fourche suspendue

- ⑩ Roue avant
- Voir aussi Fig.31 « Composants de roues »
- ⑪ Moyeu avant
- ⑫ Disque de frein (frein à disque)
- Autres composants des freins : voir Fig.15 « Composants de freins à disque ».

Pour le **frein sur jante** et le **frein à rétropédalage** : voir Fig.16 « Composants des freins sur jantes » ou Fig.17 « Composants de freins à rétropédalage ».

- ⑬ Garde-boue
- ⑭ Traverses de fixation (garde-boue)
- ⑮ Pédale

- ⑯ Manivelle (manivelle du pédalier)

- ⑰ Plateau / roue dentée à l'avant (transmission par chaîne)
- Pour la **courroie** : voir Fig.9 « Composants de la courroie »

- ⑱ Chaîne (transmission par chaîne)
- Pour la **courroie** : voir Fig.9 « Composants de la courroie »

- ⑲ Béquille latérale
- ⑳ Unité de commutation (dérouleur)
- Autres composants de dérouleur : voir Fig.18 « Composants de dérouleurs ».

Pour le **dérouleur à moyeu** : voir Fig.19 « Composants de dérouleurs à moyeu ».

- ㉑ Roue arrière
- Voir aussi Fig.31 « Composants de roues »

- ㉒ Moyeu arrière
- ㉓ Pignons / roues dentées à l'arrière (transmission par chaîne)

Pour la **courroie** : voir Fig.9 « Composants de la courroie »

- ㉔ Patte de fixation
- ㉕ Porte-bagages
- ㉖ Cadenas de vélo

L'E-BIKE FLYER

ET SES COMPOSANTS



- ① Selle
- ② Tige de selle
- ③ Collier de tige de selle
- ④ Moteur (système d'entraînement électrique)
- ⑤ Tube diagonal (avec logement de batterie)
- ⑥ Tube de direction (avec jeu de direction)

- ⑦ Potence
- ⑧ Guidon (avec leviers de commande)
- ⑨ Fourche avant / fourche suspendue

⑩ Roue avant
Voir aussi Fig.31 « Composants de roues »

- ⑪ Moyeu avant
- ⑫ Disque de frein (frein à disque)

Autres composants des freins : voir Fig.15 « Composants de freins à disque ».

Pour le frein sur jante et le frein à rétro-pédalage : voir Fig.16 « Composants des freins sur jantes » ou Fig.17 « Composants de freins à rétro-pédalage ».

- ⑬ Pédale

- ⑭ Manivelle (manivelle du pédalier)

- ⑮ Plateau / roue dentée à l'avant
 (transmission par chaîne)

Pour la courroie : voir Fig.9 « Composants de la courroie »

- ⑯ Chaîne (transmission par chaîne)

Pour la courroie : voir Fig.9 « Composants de la courroie »

- ⑰ Unité de commutation (dérouleur)

Autres composants de dérailleur : voir Fig.18 « Composants de dérailleurs ».

Pour le dérailleur à moyeu : voir Fig.19 « Composants de dérailleurs à moyeu ».

- ⑱ Roue arrière

Voir aussi Fig.31 « Composants de roues »

- ⑳ Moyeu arrière

- ㉑ Pignons / roues dentées à l'arrière
 (transmission par chaîne)

Pour la courroie : voir Fig.9 « Composants de la courroie »

- ㉒ Patte de fixation

- ㉓ Amortisseur arrière

Sommaire

1	Avant-propos	58
----------	---------------------------	----

INFORMATIONS DE BASE

2	À propos de la notice originale ..	58
2.1	Étendue globale / documents annexes	58
2.2	Lecture et conservation de la notice originale.....	58
2.3	Signification et signalisation des types de consignes	58
2.3.1	Consignes de sécurité et avertissements.....	58
2.3.2	Autres types de consignes.....	59
2.4	Illustrations et termes	59
2.4.1	Illustrations.....	59
2.4.2	Termes	59
3	Utilisation conforme à l'usage prévu	59
3.1	Généralités concernant l'utilisation conforme à l'usage prévu	59
3.2	Plaque signalétique et numéro de réception.....	60
3.2.1	Plaque signalétique du Pedelec.....	60
3.2.2	Numéro de réception pour les Speed Pedelec.....	61
3.3	Domaines d'utilisation.....	62
3.4	Type de vélo	63
3.5	Consignes d'utilisation.....	63
3.5.1	Dispositions légales	63
3.5.2	Conduite sur route	63
3.5.3	Conduite tout-terrain	64
4	Sécurité	65
4.1	Consignes de sécurité	65
4.2	Risques résiduels	66
4.3	Symboles relatifs à la sécurité.....	66

UTILISATION ET MANIEMENT

5	Utilisation du vélo électrique	67
5.1	Conduite	67
5.2	Changement de vitesse.....	68
5.3	Freins.....	68
5.4	Poussage du vélo électrique (aide à la traction).....	69
5.5	Garer le vélo électrique	69
5.6	Transport de charges / d'enfants.....	70
5.6.1	Porte-bagages	70
5.6.2	Siège enfant.....	70
5.6.3	Remorque de vélo.....	71
5.7	Transport du vélo électrique	73
5.7.1	Indications concernant les vélos pliants.....	74
6	Avant le premier trajet	74
6.1	Vérification du vélo électrique et réglage pour le cycliste.....	74
6.2	Découverte du vélo électrique	75
7	Contrôles et inspections	75
7.1	Avant chaque trajet.....	75
7.2	Après chaque trajet	76
7.3	Contrôle régulier des composants ...	76
7.4	Après une chute	76
7.5	Première inspection	77
7.6	Inspections régulières.....	78
8	Nettoyage et entretien	78
9	Maintenance et remplacement de pièces d'usure	80
10	Garantie et prestations de garantie	83
10.1	Garantie générale du revendeur spécialisé	83
10.2	Garantie du fabricant de la société FLYER AG	84
11	Mise au rebut	84

12 Pédalier	84	15.2.2 Utilisation de dérailleurs à moyeu	92
12.1 Transmissions par chaîne.....	84	16 Suspensions	92
12.2 Courroies	84	16.1 Généralités	92
13 Système d'entraînement électrique ..	85	16.1.1 Mode de fonctionnement des composants de suspension ...	92
13.1 Mode de fonctionnement de l'entraînement électrique	85	16.1.2 Réglage des composants de suspension.....	93
13.2 Utilisation de l'entraînement électrique	85	16.2 Fourches suspendues	93
13.3 Mise en place / retrait de la batterie sur le vélo électrique....	85	16.3 Amortisseurs arrière	94
13.3.1 Mise en place / retrait de la batterie par le haut	85	16.4 Tiges de selles suspendues	94
13.3.2 Mise en place / retrait de la batterie sur le côté.....	86	17 Selle	95
13.3.3 Mise en place / retrait du prolongateur d'autonomie	87	17.1 Réglage de la selle	95
14 Freins	88	17.2 Indications concernant les tiges de selles abaissables	96
14.1 Affectation des leviers de frein et réglage des freins	88	18 Guidon	97
14.2 Freins à disque	89	18.1 Réglage du guidon	97
14.2.1 Mode de fonctionnement des freins à disque.....	89	18.2 Indications concernant les systèmes Speedlifter et All up	97
14.2.2 Utilisation de freins à disque ..	89	18.2.1 Modification de la hauteur du guidon	97
14.2.3 Rodage des freins à disque ...	89	18.2.2 Modification de l'orientation du guidon	98
14.3 Freins sur jante	90	19 Roues et pneus	99
14.3.1 Mode de fonctionnement des freins sur jante.....	90	19.1 Gonflage des pneus/ dégonflage.....	99
14.3.2 Utilisation de freins sur jantes... 90		19.2 Réparation d'un pneu	100
14.4 Freins à rétropédalage	90	19.3 Garde-boue	100
14.4.1 Mode de fonctionnement des freins à rétropédalage	90	20 Pédales	100
14.4.2 Utilisation de freins à rétropédalage.....	90	20.1 Montage des pédales	100
15 Mécanismes de changement de vitesses	91	20.2 Indications concernant les pédales système et automatiques à encliquetage de la chaussure	101
15.1 Dérailleurs	91	20.3 Indications concernant les pédales plantant	101
15.1.1 Mode de fonctionnement des dérailleurs.....	91	21 Blocages rapides	101
15.1.2 Utilisation de dérailleurs.....	91	22 Axes de roue	102
15.2 Dérailleur à moyeu	92	23 Éclairage	102
15.2.1 Mode de fonctionnement des dérailleurs à moyeu.....	92	24 Béquille latérale	103
		25 Sonnette /klaxon	103

1 Avant-propos

Chère cliente FLYER,
cher client FLYER,

Nous vous félicitons d'avoir fait l'acquisition d'un vélo électrique de FLYER.

Nous vous souhaitons un immense plaisir pour partir à la découverte avec votre nouvel e-bike FLYER et surtout, bonne route !

Merci de la confiance que vous nous témoignez.

Votre équipe FLYER

INFORMATIONS DE BASE

2 À propos de la notice originale

2.1 Étendue globale / documents annexes

La présente notice originale contient les principales informations dont vous avez besoin pour vous familiariser avec votre nouveau vélo électrique, connaître le volet technique qui le caractérise, ne négliger aucun aspect en matière de sécurité et éviter de blesser des personnes, de causer des dégâts matériels et de nuire à l'environnement.

Vous trouverez également dans cette notice originale des renvois à d'autres manuels de fabricants distincts.

Ceux-ci (= *documents annexes*) contiennent des informations importantes et des descriptifs détaillés des composants spécifiques intégrés à votre vélo électrique. Ils font ainsi partie intégrante des informations délivrées avec la notice originale qui se rapporte à votre vélo électrique.

2.2 Lecture et conservation de la notice originale

Avant la première utilisation de votre vélo électrique, lisez impérativement la présente notice originale ainsi que les documents annexes.

Conservez en bonne place cette notice originale et les documents annexes se rapportant à votre e-bike FLYER. Faites en sorte que tous ces documents restent à portée de main

et observez les consignes qu'ils contiennent. Lorsque vous prêtez à d'autres personnes ou que vous cédez votre e-bike FLYER, transmettez également la présente notice originale et les documents annexes.

2.3 Signification et signalisation des types de consignes

2.3.1 Consignes de sécurité et avertissements

Les consignes de sécurité et avertissements décrivent les dangers généraux ou relatifs à la manipulation pouvant survenir lors de l'utilisation de votre e-bike FLYER. Ces deux types de consignes servent à attirer l'attention sur les risques potentiels afin de les éviter.

La connaissance et le respect des consignes de sécurité et avertissements sont essentiels pour garantir une utilisation sûre de votre e-bike FLYER.

Vous trouverez dans le présent document :

- des **consignes générales de sécurité** regroupées en chapitres 4.1 « *Consignes de sécurité* ».
- des **avertissements relatifs à la manipulation** dans l'environnement immédiat de l'action où un danger peut survenir.

Les avertissements que contient la présente notice originale sont signalés de la façon suivante :



AVERTISSEMENT !
Risque de blessures graves !

→ Le triangle d'avertissement comportant le mot-clé « AVERTISSEMENT » indique des dangers pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.



ATTENTION !
Risque de blessures légères !

→ Le triangle d'avertissement comportant le mot-clé « ATTENTION » indique des dangers pouvant entraîner des blessures bénignes ou moyennes.

AVIS ! Risque de dégâts matériels !

→ Le triangle d'avertissement comportant le mot-clé « AVIS » indique des dangers pouvant engendrer des dégâts matériels à votre vélo électrique ou à d'autres biens.

2.3.2 Autres types de consignes



Important : indications et informations supplémentaires concernant l'utilisation de votre e-bike FLYER.

→ De tels avis encadrés vous fournissent des indications importantes et des informations supplémentaires concernant l'utilisation de votre e-bike FLYER.



Couple : voir indications spécifiques au modèle dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

→ Lorsque certains couples de serrage pour assemblages vissés doivent être respectés, un encadré renseigne alors à l'endroit du texte concerné où ce couple peut être consulté. Vous trouverez tous les couples déterminants pour les composants de votre e-bike FLYER dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

2.4 Illustrations et termes

2.4.1 Illustrations

Ce document contient des **illustrations fourniees à titre d'exemple**, il est donc possible que des détails sur votre vélo électrique soient différents de ceux représentés sur ces illustrations.

2.4.2 Termes

La présente notice originale utilise principalement le terme de **vélo électrique** pour désigner votre VAE. Celui-ci englobe tous les types de deux-roues à assistance électrique qui y sont décrits, soit aussi bien les Pedelec¹ que les Speed Pedelec². Le type de vélo concerné n'est donc explicitement précisé qu'aux endroits où il est nécessaire de faire la distinction entre un Pedelec et un

Speed Pedelec.

Les indications de direction comme droite / gauche, avant / arrière, s'étendent toujours **du point de vue du cycliste en selle** (dans le sens de marche avant).

FR

3 Utilisation conforme à l'usage prévu

3.1 Généralités concernant l'utilisation conforme à l'usage prévu

Votre vélo électrique est conçu pour être utilisé dans certaines conditions. Certaines exigences au regard de l'utilisation prévue ont donc été prises en compte à la construction.

Si vous n'utilisez pas votre vélo électrique conformément à l'usage prévu, par ex. pour d'autres domaines d'application que prévus, cela peut donc avoir de lourdes conséquences : les composants ne seront éventuellement pas à la hauteur des exigences attendues et seront défectueux. Vous risquez alors de provoquer des accidents, des blessures graves et d'endommager le vélo électrique.

Le fabricant et le revendeur déclinent toute responsabilité en cas de dommages résultant d'une utilisation non conforme. L'utilisation non conforme entraîne de la même façon l'extinction des droits en matière de garantie, légale ou commerciale.

Les règles suivantes s'appliquent à tous les vélos électriques décrits dans ce document :

- Votre vélo électrique est conçu pour un cycliste. La position d'assise doit être réglée en fonction de ce cycliste.
- Utilisez votre vélo électrique exclusivement pour le domaine d'utilisation prévu et désigné comme conforme à l'usage prévu³.
- Le poids total max. admissible ne doit pas⁴ être dépassé.

1 Les « Pedelec » sont dotés d'une assistance au pédalage jusqu'à max. 25 km/h et se rangent dans le groupe des EPAC (*acronyme anglais de Electrically Power Assisted Cycles*).

2 Les « Speed Pedelec » sont dotés d'une assistance au pédalage jusqu'à max. 45 km/h.

3 Vous trouverez des informations sur le domaine d'utilisation de votre vélo électrique au chapitre 3.3 « Domaines d'utilisation ».

4 Vous trouverez des informations sur le poids total maximal admissible de votre vélo électrique au chapitre 3.2 « Plaque signalétique et numéro de réception ».

- Les dispositions légales et les prescriptions régionales et nationales spécifiques pour circuler sur la voie publique doivent être respectées.⁵
- Le transport de bagages dûment fixés est autorisé uniquement avec un vélo électrique équipé d'un dispositif approprié.⁶

3.2 Plaque signalétique et numéro de réception

3.2.1 Plaque signalétique du Pedelec

Votre Pedelec FLYER possède sur son cadre une plaque signalétique qui comporte toutes les données déterminantes se rapportant à votre vélo électrique.

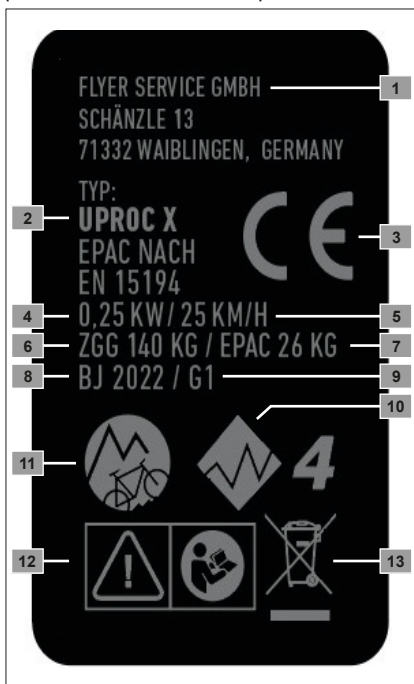


Fig. 1 : Plaque signalétique sur le Pedelec

1 → **Coordonnées du responsable de la mise sur le marché**

2 → **Référence du modèle et norme UE en vigueur**

3 → **Marquage CE**

Le marquage CE est la déclaration du fabricant que le Pedelec répond aux exigences en vigueur.

4 → **Puissance nominale continue maximale**

La puissance nominale continue maximale est la puissance maximale sur 30 minutes à l'arbre de sortie du moteur électrique.

5 → **Vitesse de coupure**

La vitesse de coupure (en km/h) est la vitesse à laquelle l'assistance motorisée du Pedelec est coupée.

6 → **Poids total admissible**

Le poids total admissible est la somme du poids du Pedelec en état de marche et de la charge maximale (vélo électrique + cycliste + bagages).

7 → **Poids propre**

Cette indication de poids se réfère au poids du Pedelec (en état de marche) au moment de la vente.

Le poids de chaque accessoire supplémentaire doit donc être ajouté à ce poids.

8 → **Année de construction**

L'année de construction correspond à l'année durant laquelle le Pedelec a été fabriqué.

9 → **Génération de modèles**

La génération de modèles décrit la séquence de générations produites pour un modèle de vélo électrique donné. On parle d'une nouvelle génération de modèles lorsque des modifications ont été apportées au cadre. Les changements de spécifications ou de coloris n'entrent pas en ligne de compte pour le déclenchement d'une nouvelle génération de modèles.

10 → **Plage d'utilisation**

(voir chapitre 3.3 « Domaines d'utilisation »)

5 Vous trouverez des informations sur les prescriptions et dispositions légales pour circuler sur la voie publique au chapitre 3.5 « Consignes d'utilisation »

6 Vous trouverez des informations sur le transport de bagages au chapitre 5.6 « Transport de charges / d'enfants ».

- 11 → **Type de vélo**
(voir chapitre 3.4 « Type de vélo »)
- 12 → **Symboles relatifs à la sécurité**
(voir chapitre 4.3 « Symboles relatifs à la sécurité »)
- 13 → **Symbole de mise au rebut**
(voir chapitre 11 « Mise au rebut »)

3.2.2 Numéro de réception pour les Speed Pedelec

Votre Speed Pedelec FLYER n'a pas de plaque signalétique mais il est pourvu sur son cadre d'une étiquette sur laquelle est inscrit son numéro de réception.

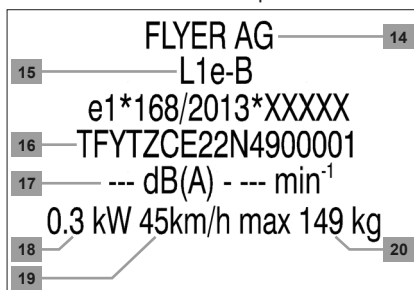


Fig.2 : Étiquette avec le numéro de réception sur le Speed Pedelec

- 14 → **Responsable de la mise sur le marché**
- 15 → **Catégorie de véhicule et directive UE en vigueur**
- 16 → **Numéro de réception**
Le numéro de réception du contrôle technique allemand (TÜV) est attribué dans le cadre de l'homologation des Speed Pedelec dans l'EEE.
- 17 → **Niveau d'émission sonore**
Le niveau d'émission sonore indique le bruit que produit le vélo (en dB(A)) à partir d'une certaine vitesse de rotation du moteur (en t/min). Les Speed Pedelec ne génèrent pas d'émissions sonores notables en fonctionnement.
- 18 → **Puissance nominale continue maximale**
La puissance nominale continue maximale est la puissance maximale sur 30 minutes à l'arbre de sortie du moteur électrique.

- 19 → **Vitesse de coupure**
La vitesse de coupure (en km/h) est la vitesse à laquelle l'assistance motorisée du Speed Pedelec est coupée.
- 20 → **Poids total admissible**
Le poids total admissible est la somme du poids du Speed Pedelec en état de marche et de sa charge maximale (cycliste + bagages).

Les Speed Pedelec FLYER mis en circulation en Suisse sont dotés d'une étiquette de type appliquée sur leur cadre (sans numéro de réception).

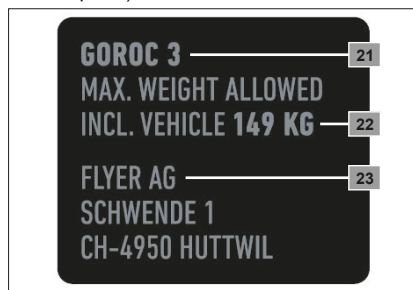


Fig.3 : Étiquette de type avec indications du fabricant sur le Speed Pedelec (CH)

- 21 → **Désignation du type /Référence du modèle**
- 22 → **Poids total admissible**
Le poids total admissible est la somme du poids du Speed Pedelec en état de marche et de sa charge maximale (cycliste + bagages).
- 23 → **Nom et adresse du fabricant**

3.3 Domaines d'utilisation

Pour ce qui est des domaines d'utilisation conformes à l'usage prévu des **Pedelec**, FLYER s'aligne sur la catégorisation des vélos et des EPAC conformément à la norme ASTM F2043-13.

Vous trouverez le symbole correspondant à la catégorie de votre Pedelec FLYER sur la plaque signalétique (voir chapitre 3.2 « *Plaque signalétique et numéro de réception* »).

- Utilisez votre Pedelec FLYER exclusivement pour les usages correspondant à sa catégorie indiqués dans le tableau suivant.

Symbole / Catégorie	Description domaine d'utilisation
------------------------	--------------------------------------



1

Le Pedelec

- **est conçu** pour rouler sur des chaussées asphaltées / pavées.
- **n'est pas conçu** pour la conduite tout-terrain et les sauts.



2

Le Pedelec est conçu pour :

- rouler tel qu'indiqué à la catégorie 1.
- rouler sur des pistes cyclables et des chemins en gravier stabilisés.
- effectuer des trajets longs présentant une pente moyenne.
- effectuer des sauts jusqu'à 15 cm.



3

Le Pedelec est conçu pour :

- rouler tel qu'indiqué à la catégorie 1-2.
- la conduite tout terrain de niveau simple à exigeant.
- effectuer des sauts jusqu'à 61 cm.



4

Le Pedelec est conçu pour :

- rouler tel qu'indiqué à la catégorie 1-3.
- rouler de façon restreinte en descente jusqu'à 25 km/h.
- effectuer des sauts jusqu'à 122 cm.

Symbole / Catégorie	Description domaine d'utilisation
------------------------	--------------------------------------



5

Le Pedelec est conçu pour :

- rouler tel qu'indiqué à la catégorie 1-4.
- la conduite tout terrain de haut niveau.
- rouler sans restriction en descente.
- effectuer des sauts en tous genres.

Tableau 1 : Domaines d'utilisation vélo / Pedelec (EPAC)



Important : les domaines d'utilisation selon la norme ASTM F2043-13 **ne s'appliquent pas** aux **Speed Pedelec** car ceux-ci sont des véhicules à moteur et pas des vélos.

Les Speed Pedelec FLYER :

- **sont exclusivement conçus** pour rouler sur des chaussées asphaltées / pavées. Les prescriptions et dispositions légales pour une utilisation sur la voie publique doivent être prises en compte (voir chapitre 3.5 « *Consignes d'utilisation* »).
- **ne sont pas conçus** pour la conduite tout terrain ni les sauts.

3.4 Type de vélo

À côté du symbole pour le domaine d'utilisation (conforme à l'usage prévu), vous trouverez un autre symbole pour le type de vélo sur la plaque signalétique de votre Pedelec FLYER.

Symbole	Type de vélo
	Vélo de ville et de trekking
	Vélo d'enfant / d'adolescent
	Vélo tout terrain
	Vélo de course
	Vélo de transport
	Vélo pliant

Tableau 2 : Types de vélo des Pedelec FLYER

3.5 Consignes d'utilisation

3.5.1 Dispositions légales

Un **Pedelec FLYER** à assistance électrique au pédalage jusqu'à la vitesse maximale de 25 km/h est considéré comme un vélo ou un EPAC (*acronyme anglais de Electrically Power Assisted Cycle*).

→ Y sont applicables les dispositions légales nationales opposables aux vélos ou aux EPAC.

Un **Speed Pedelec FLYER** à assistance électrique au pédalage jusqu'à la vitesse maximale de 45 km/h est considéré comme un véhicule à moteur de classe L1e-B.

→ Y sont applicables les dispositions légales nationales opposables aux véhicules à moteur de classe L1e-B ou les dispositions légales particulières aux Speed Pedelec.



Important : les réglementations et prescriptions applicables aux vélos électriques (**Pedelec** et **Speed**)

Pedelec peuvent faire l'objet de révisions et de modifications. Veuillez vous informer des modifications de la législation afin de toujours disposer des informations les plus actuelles.

→ Vous trouverez des informations sur les prescriptions nationales respectivement en vigueur auprès de votre revendeur FLYER spécialisé, des fédérations nationales de cyclisme ou des associations d'usagers du vélo électrique ainsi que sur Internet.

Informez-vous notamment sur les thématiques suivantes :

- De quel équipement le vélo électrique doit-il disposer pour pouvoir circuler sur la voie publique ?
- Quel éclairage doit-il être installé ou faut-il avoir sur soi ?
- De quels freins le vélo électrique doit-il être doté ?
- L'utilisation de mon vélo électrique est-elle assujettie à une restriction d'âge ?
- Où (sur routes ou pistes cyclables) devez-vous ou pouvez-vous circuler à quel âge en vélo électrique ?
- Le port du casque est-il obligatoire pour circuler à vélo électrique ?

3.5.2 Conduite sur route

Généralités

Pour circuler en vélo électrique sur la voie publique, vous devez prendre en compte les règles de comportement générales suivantes :

- Respectez et observez les prescriptions nationales en vigueur en matière de circulation routière qui s'appliquent à votre vélo électrique ainsi que les prescriptions au regard de l'équipement du vélo électrique.⁸
- Portez des vêtements clairs avec des éléments réfléchissants afin que les autres usagers de la route puissent bien vous voir.
- Lorsque vous conduisez, n'utilisez aucun appareil mobile, par ex. un smartphone, un lecteur MP3, etc.

⁷ Des dispositions légales spécifiques s'appliquent à la circulation des enfants sur la voie publique.

⁸ Voir à cet effet les indications fournies au paragraphe « Utilisation du Pedelec sur route » ou « Utilisation du Speed Pedelec sur route » de ce chapitre.

- Gardez les deux mains sur le guidon, ne conduisez pas sans les mains !
- Roulez en anticipant et tenez compte des autres usagers de la route. Veillez à conduire de façon à ce que personne ne soit lésé, mis en danger, gêné ou dérangé.

Utilisation du Pedelec sur route

Outre les consignes générales à observer qui s'imposent, l'utilisation de votre Pedelec sur la voie publique exige également que :

- Votre Pedelec doit être équipé des composants d'éclairage obligatoires pour les vélos (projecteur + catadioptr blanc à l'avant, feux arrière + catadioptr rouge à l'arrière, catadioptr sur les pédales, catadioptr latéraux /bandes réfléchissantes sur la roue arrière et la roue avant).
- Empruntez les parties de la chaussée prévues pour les vélos.
- Pour votre sécurité, portez un casque de vélo approprié⁹.
- Ne conduisez pas sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments.

Utilisation du Speed Pedelec sur route

Outre les consignes générales à observer qui s'imposent, l'utilisation de votre Speed Pedelec sur la voie publique exige également que :

- En qualité de véhicule motorisé, votre Speed Pedelec doit être autorisé et assuré. L'autorisation vaut uniquement pour le véhicule équipé d'origine. C'est la raison pour laquelle aucune modification ne doit être apportée au Speed Pedelec. En cas de réparation, il convient d'utiliser exclusivement des pièces de rechange à 100 % identiques à celles d'origine.
- Des restrictions d'âge régionales ou nationales (âge minimum) sont applicables pour la conduite du Speed Pedelec.
- Au sein de l'UE, le port du casque est obligatoire pour la conduite du Speed Pedelec qui exige également d'être titulaire du permis de conduire¹⁰, tandis que dans certains autres pays, ces obligations diffèrent.

9 Contrôlé conformément aux prescriptions régionales / nationales spécifiques ou bien selon la norme DIN EN 1078 et portant le label CE.


10 Permis de conduire pour véhicules à moteur de la classe L1e-B.

- Utilisez exclusivement les parties de la chaussée autorisées aux Speed Pedelec. La circulation des Speed Pedelec sur les pistes cyclables n'est en règle générale pas autorisée.
- Votre Speed Pedelec doit être équipé des composants obligatoires (retroviseur, support de plaque d'immatriculation, klaxon, feu de ralentissement, composants d'éclairage avec éclairage permanent).

Les composants doivent être correctement fixés et toujours fonctionner impeccablement.

- L'utilisation d'un Speed Pedelec avec un siège enfant et/ou une remorque (pour le transport d'enfants, de charges, de chiens, etc.) n'est pas autorisée.

3.5.3 Conduite tout-terrain

 **Important** : adoptez un comportement de conduite responsable vis-à-vis de la nature, de l'environnement et des autres usagers. De la sorte, la nature reste préservée pour la pratique de votre sport et les conflits avec d'autres usagers n'ont pas lieu d'être.

Pour la conduite tout-terrain veuillez observer les règles suivantes :

- Pour votre sécurité, portez des protections et un casque.
- Roulez uniquement sur des chemins balisés à défaut de quoi vous risquez de nuire à la nature. Acceptez que des chemins soient barrés et respectez les interdictions de circuler ainsi que les zones de protection de la nature et de la faune, car elles ont leur raison d'être.
- Sauf situation d'urgence, ne freinez pas en bloquant les roues afin de prévenir l'érosion des sols et d'endommager la voirie.
- Conduisez de façon contrôlée, restez attentif et roulez à une vitesse adaptée. Vous devez pouvoir vous arrêter à tout moment dans le champ de vision dans l'éventualité où d'autres cyclistes ou piétons surgiraient.

- Attirez l'attention sur vous à temps lorsque vous souhaitez doubler d'autres personnes en chemin. Ne les effrayez pas et passez lentement à côté d'elles, voire arrêtez-vous.
- Faites preuve d'égards envers les animaux dans les pâturages et la faune sauvage de la forêt et des champs. Ne laissez pas de barrières ouvertes derrière vous une fois que vous les avez franchies et ne roulez pas dans la forêt après la tombée de la nuit afin de ne pas déranger les animaux en quête de nourriture et de calme.
- Ne laissez pas de déchets derrière vous.
- Tenez toute partie du corps et les vêtements à distance des plateaux, de la chaîne en mouvement ainsi que des pédales, manivelles et roues en rotation.
- Portez des vêtements clairs, bien visibles et suffisamment ajustés afin qu'ils ne restent pas accrochés aux pièces en mouvement du vélo ni à des objets sur la route ou le sentier.
- Planifiez bien votre trajet et consultez les prévisions météo. Évaluez correctement vos capacités, tenez-en compte dans le choix du trajet et emportez avec vous l'équipement nécessaire. Ceci inclut l'outillage, le ravitaillement et un kit de premiers secours pour les situations imprévues.
- Sur les chaussées lisses, humides, glissantes ou sales, calculez une distance de freinage plus longue et tenez compte de l'adhérence moins bonne des pneus.
- Contrôlez votre vélo électrique avant chaque utilisation (voir chapitre 7.1 « Avant chaque trajet »). Faites plus particulièrement attention à la présence de fissures, de rayures, de dommages ou de changements de couleur des composants.
- Veillez toujours à ce que les dispositifs déterminants pour la sécurité¹¹ soit toujours bien réglés et pleinement fonctionnels.
- Ne modifiez pas et ne réparez pas votre vélo électrique par vos propres moyens.
- Faites réparer le vélo électrique par votre revendeur FLYER spécialisé et remplacez toujours les composants endommagés par des pièces de rechange d'origine adéquates.
- Faites contrôler votre vélo électrique par un revendeur FLYER spécialisé lorsque le VAE a été soumis à des contraintes excessives et lorsque vous avez eu un accident ou que vous avez chuté (voir chapitre 7.4 « Après une chute »).
- Contrôlez régulièrement votre vélo électrique et respectez le plan d'inspection (voir chapitre 7 « Contrôles et inspections »).
- Ne portez pas de pantalons, robes ou jupes amples qui pourraient se coincer dans les pièces en mouvement. À défaut, faites en sorte que les vêtements amples ne puissent pas se coincer (par ex. à l'aide de pinces à vélo).
- Veillez à ne pas laisser pendre rubans, lacets, etc. qui pourraient se coincer dans les pièces en mouvement.
- Portez des chaussures à semelles antidérapantes pour éviter de glisser en pédalant.

4 Sécurité

4.1 Consignes de sécurité

Veillez respecter les consignes de sécurité mentionnées ici afin d'éviter les dangers d'ordre général liés à l'utilisation et au maniement de votre vélo électrique.

Pour éviter les dangers liés à la conduite de votre vélo électrique :

- Utilisez votre vélo électrique une fois seulement après vous être familiarisé avec son maniement et ses fonctions.
- Respectez les indications relatives à l'utilisation en conformité avec l'usage prévu de votre vélo électrique.
- Adaptez votre style de conduite et votre vitesse aux conditions météorologiques et aux caractéristiques de la chaussée.

Pour éviter les risques liés au maniement inhabituel de votre nouveau vélo électrique :

- Ne sous-estimez pas le comportement différent des vélos électriques par rapport aux vélos dépourvus d'entraînement électrique.

¹¹ Les freins font plus particulièrement partie des dispositifs déterminants pour la sécurité.

- Au début, exercez-vous à la conduite avec votre vélo électrique, par exemple dans des situations de conduite typiques comme le démarrage, le freinage, la prise de virages, la bifurcation.

Pour éviter les risques liés au manie- ment impropre des composants et des fonctions de l'entraînement électrique :

- Enlevez si possible la batterie avant de réaliser des travaux sur le vélo électrique et avant de le transporter.
- Ne modifiez pas et ne manipulez pas l'en- traînement électrique.
- Faites toujours réparer l'entraînement électrique par votre revendeur FLYER spécialisé et remplacez les composants endommagés uniquement par des pièces de rechange d'origine adéquates.
- Utilisez l'aide à la traction uniquement pour pousser le vélo électrique. Votre vélo électrique doit être tenu des deux mains et les roues doivent être en contact avec le sol.

Pour éviter les risques d'explosion et d'incendie de la batterie :

- Tenez la batterie à l'écart des flammes ouvertes et de toute autre source de chaleur.
- Ne conservez pas la batterie avec des objets en métal (par ex des vis, des pièces de monnaie, etc.). Risque de court-circuit !
- N'endommagez pas et ne modifiez pas la batterie.
- N'essayez jamais d'ouvrir une batterie.
- Faites contrôler la batterie par un reven- deur FLYER spécialisé lorsque vous avez chuté avec votre vélo électrique ou que la batterie est tombée.

Pour éviter les brûlures causées par le contact avec l'électrolyte de la batterie :

- Ne touchez une batterie endommagée qu'avec des gants de protection.
- En cas de contact avec l'électrolyte, rin- cez immédiatement à l'eau claire la zone touchée, puis consultez un médecin en cas de doute.

Si de l'électrolyte a pénétré dans les yeux, consultez dans tous les cas le plus rapidement possible un médecin.

- Comportement à adopter en cas d'incen- die d'une batterie : Se mettre immédiate- ment à l'abri, isoler le lieu de l'incendie si possible, appeler les pompiers. Ne pas essayer d'éteindre soi-même la batterie en feu avec de l'eau !

Pour éviter les dommages causés par une utilisation non conforme à l'usage prévu :

- Respectez le poids total admissible du vélo électrique. Le poids total admissible ne doit pas être dépassé !
- Veillez à respecter la pression de gon- flage des pneus.
- Ne roulez pas dans les eaux profondes si cela n'est pas en conformité avec l'usage prévu.

4.2 Risques résiduels

Certains risques ne peuvent être intégra- lement exclus lors de la conduite d'un vélo électrique, ce malgré l'observation des consignes de sécurité et des mises en garde.

En font partie :

- les manœuvres imprévisibles et/ou erreurs de conduite des autres usagers de la route.
- les modifications des caractéristiques de la chaussée pouvant survenir soudaine- ment, comme par ex. la pluie verglaçante ou le brouillard givrant.
- les défauts de matière imprévisibles pour le fabricant, qui peuvent engendrer la cassure ou le dysfonctionnement d'un composant.

4.3 Symboles relatifs à la sécurité

Vous trouverez les symboles suivants rela- tifs à la sécurité sur la plaque signalétique de votre Pedelec.

Symbole	Signification
	Symbole d'avertissement général
	Lire et conserver la notice originale

Tableau 3 : Symboles de sécurité apposés sur le vélo électrique

5 Utilisation du vélo électrique

5.1 Conduite



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Une fois enclenché, un Speed Pedelec s'élançait dès que vous posez un pied sur la pédale ! Si vous enclenchez le Speed Pedelec par inadvertance, la poussée inhabituelle produite peut provoquer des chutes, être source de dangers ou d'accidents.

- Actionnez d'abord un frein. Enfoncez ensuite d'une jambe le Speed Pedelec tout en tenant sciemment le guidon des deux mains plus fermement que vous ne le feriez pour un vélo ordinaire. Asseyez-vous ensuite sur la selle et posez vos pieds sur les pédales une fois seulement que vous êtes prêt à rouler.

Votre vélo électrique est doté de l'un des types d'entraînement à pédales suivants :

- une **transmission par chaîne**.
→ Informez-vous sur son mode de fonctionnement au chapitre 12.1 « *Transmissions par chaîne* ».
- une **courroie**.
→ Informez-vous sur son mode de fonctionnement au chapitre 12.2 « *Courroies* ».

Pour l'assistance électrique au pédalage, votre vélo électrique est par ailleurs doté d'un **système d'entraînement électrique**.

- Pour son utilisation, observez les informations fournies au chapitre 13 « *Système d'entraînement électrique* » et prenez connaissance du mode d'emploi correspondant du fabricant de votre système d'entraînement.



Important : vous pouvez utiliser votre vélo électrique avec ou sans assistance au pédalage. Mais vous devez dans tous les cas de figure activer le système d'entraînement.

- Choisissez le niveau d'assistance qui vous convient pour rouler avec l'assistance au pédalage.
- Pour rouler sans assistance au pédalage, choisissez le niveau d'assistance « OFF ».
- Si nécessaire, changez de niveau d'assistance afin d'ajuster le degré d'assistance au pédalage à la portion du trajet à effectuer.

Conduite avec éclairage

Selon le modèle, votre vélo électrique est livré avec des composants d'éclairage.

- Pour l'utilisation de l'éclairage, observez les informations fournies au chapitre 23 « *Éclairage* ».

Conduite avec des composants fonction du modèle

Pour un meilleur confort de conduite et la réalisation de manœuvres spéciales, votre vélo électrique est doté le cas échéant de composants variants en fonction du modèle.

Les fonctions et le maniement de ces composants sont décrits dans des chapitres à part dans la dernière partie du présent mode d'emploi.

- Pour la conduite d'un vélo électrique suspendu, veuillez observer les informations relatives à la suspension fournies au chapitre 16 « *Suspensions* ».
- Pour l'utilisation de la tige de selle abaissable, observez les informations fournies au chapitre 17.2 « *Indications concernant les tiges de selles abaissables* ».
- Pour l'utilisation des pédales système ou automatiques à encliquetage de la chaussure, observez les informations fournies au chapitre 20.2 « *Indications concernant les pédales système et automatiques à encliquetage de la chaussure* ».

→ Pour l'utilisation ou la manœuvre des garde-boue, observez les informations fournies au chapitre 19.3 « *Garde-boue* ».

5.2 Changement de vitesse

Le dérailleur vous permet de régler la force nécessaire à développer ou d'enclencher la vitesse désirée en roulant.

- Une vitesse inférieure et plus facile vous permettra de surmonter aisément les côtes en amoindrissant l'effort physique.
- Des vitesses supérieures et plus difficiles à pédaler vous permettent d'atteindre des vitesses de roulement plus importantes et donc exigeant une cadence de pédalage moins importante.

Votre vélo électrique est doté de l'un des types de dérailleur suivants :

- un **dérailleur à chaîne**.
→ Pour son utilisation, observez les informations fournies au chapitre 15.1 « *Dérailleurs* ».
- un **dérailleur à moyeu**.
→ Pour son utilisation, observez les informations fournies au chapitre 15.2 « *Dérailleur à moyeu* ».

5.3 Freins

Pour freiner, votre vélo électrique dispose de deux freins : l'un freine la roue avant, l'autre la roue arrière¹².

Votre vélo électrique est doté d'un ou plusieurs des types de freinage suivants :

- un **frein à disque**.
→ Pour son utilisation, observez les informations fournies au chapitre 14.2 « *Freins à disque* ».
- un **frein sur jante**.
→ Pour son utilisation, observez les informations fournies au chapitre 14.3 « *Freins sur jante* ».
- un **frein à rétropédalage**.
→ Pour son utilisation, observez les informations fournies au chapitre 14.4 « *Freins à rétropédalage* ».

¹² En plus du frein à rétropédalage, votre vélo électrique est le cas échéant également doté d'un autre frein qui agit sur la roue arrière.



AVERTISSEMENT ! Risque d'accident et de blessure

Sur les chaussées lisses, humides, glissantes ou sales, les pneus ont une adhérence amoindrie. Ceci diminue la puissance de freinage, la distance de freinage s'allonge, le vélo électrique peut déraiper en cas de freinage brusque.

- Adaptez toujours votre style de conduite et la vitesse aux caractéristiques de la chaussée et aux conditions météorologiques.

Si vous freinez trop brusquement la roue avant, vous pourriez vous renverser ou chuter.

- Pour freiner à vitesse élevée, serrez dans la mesure du possible toujours les deux freins en même temps (frein de la roue avant et frein de la roue arrière).
- Adaptez votre comportement au freinage et la force de freinage à chaque situation de conduite.

Si vous freinez trop brusquement la roue arrière, celle-ci peut se bloquer.

- Freinez avec prudence dans les virages avec le frein de roue arrière.

De mauvais composants de freinage ou des composants inadaptés peuvent entraver le bon fonctionnement des freins ou causer une défaillance totale des freins.

- Faites remplacer les composants de freinage exclusivement par un revendeur FLYER spécialisé qui emploiera uniquement des pièces de rechange d'origine.

Les freins sont des composants liés à la sécurité. Des freins mal réglés peuvent causer des accidents et induire de graves blessures.

- Faites toujours régler vos freins par un revendeur FLYER spécialisé.
- Après le réglage des freins, effectuez toujours un test de freinage pour vous familiariser avec l'éventuel nouveau comportement au freinage.

5.4 Poussage du vélo électrique (aide à la traction)

En raison des composants supplémentaires que représente le système d'entraînement électrique, votre vélo électrique est plus lourd qu'un vélo sans assistance électrique. De ce fait, les systèmes d'entraînement électrique sont souvent dotés d'une aide à la traction. Grâce à cette fonction, l'entraînement électrique vous assiste pour pousser le vélo électrique sans avoir à tourner les pédales jusqu'à une vitesse de 6 km/h au maximum.

- Pour l'utilisation de l'aide à la traction, respectez les indications fournies dans le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre entraînement électrique.



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

L'aide à la traction sert exclusivement à pousser le vélo électrique. Toute autre utilisation ou l'enclenchement fortuit du vélo électrique peut provoquer des accidents et causer des blessures.

- N'utilisez pas l'aide à la traction lorsque vous êtes assis sur le vélo électrique, mais exclusivement pour le pousser.
- Ne laissez personne s'asseoir sur le vélo électrique lorsqu'il est poussé.
- Tenez fermement à deux mains le vélo électrique pour le pousser et veillez à ce que les roues soient en contact avec le sol.



ATTENTION !

Risque de blessures !

Quand le vélo est poussé grâce à l'aide à la traction, les pédales tournent le cas échéant lentement et peuvent vous blesser.

- Veillez à ne pas vous blesser avec les pédales en rotation.

5.5 Garer le vélo électrique

Pour garer votre vélo électrique :

1. Maintenez à deux mains votre vélo électrique.
2. Si votre vélo électrique a une béquille latérale¹³, déployez-la.
→ Veillez à ce que la béquille latérale s'enclenche correctement en produisant un déclic audible.
3. Appuyez délicatement le vélo électrique sur la béquille latérale ou contre un support stable (par ex. un mur / un râtelier à vélo).
4. Si possible, retirez la batterie ou sécurisez-la avec l'antivol de la batterie.
→ À cet effet, veuillez tenir compte des informations fournies au chapitre 13.3 « Mise en place / retrait de la batterie sur le vélo électrique ».

FR



AVERTISSEMENT !

Risque d'explosion

Sous l'effet d'un fort développement de chaleur, la batterie est susceptible d'exploser.

- Ne laissez jamais votre vélo électrique avec la batterie en place dans un endroit où le vélo ou la batterie peuvent être exposés à un fort développement de chaleur (par ex. au rayonnement du soleil).
5. Sécurisez votre vélo électrique et, le cas échéant d'autres composants, contre le vol et l'utilisation par des personnes non autorisées en appliquant un antivol approprié.
→ Lorsque des roues ou d'autres composants de votre vélo électrique sont fixés par des blocages rapides, prenez-les toujours avec l'antivol ou bien emportez ces composants avec vous.

Pour utiliser à nouveau votre vélo électrique :

1. Ouvrez l'antivol.
2. Maintenez à deux mains votre vélo électrique.

¹³ Vous trouverez des informations sur l'équipement et l'installation d'une béquille latérale au chapitre 24 « Béquille latérale ».

3. Redressez votre vélo électrique ou bien désengagez-le de son support.
4. Si votre vélo électrique possède une béquille latérale, rabattez celle-ci.
 - Veillez à ce que la béquille latérale s'enclenche correctement en produisant un déclic audible.

5.6 Transport de charges / d'enfants

5.6.1 Porte-bagages



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Si les bagages entravent vos mouvements et/ou le maniement de votre vélo électrique, cela peut être source d'accidents et causer de graves blessures !

- Prenez en compte le poids supplémentaire des bagages : les caractéristiques de conduite de votre vélo électrique changent et la distance de freinage augmente.
- Ne fixez pas de bagages sur le guidon.¹⁴
- Assurez-vous que les bagages ne puissent pas venir bloquer des pièces en mouvement du vélo électrique.

AVIS ! Risque d'endommagement !

Les porte-bagages surchargés ou mal montés peuvent endommager le vélo électrique.

- Respectez toujours les indications relatives à la charge maximale du porte-bagages et au poids total admissible de votre vélo électrique.
- Ne fixez jamais le porte-bagages sur la tige de selle.

Pour le transport de bagages, respectez les points suivants :

- chargez le porte-bagages de sorte qu'il ne vous gêne pas pour rouler et que tous les composants d'éclairage (projecteur, feu arrière, réflecteurs) restent bien visibles.
- Centrez les bagages sur le porte-bagages et sécurisez-les contre tout glissement ou

¹⁴ Exception : les sacoches homologuées et appropriées ayant été fixées de façon sécurisée au guidon.

chute (par ex. avec des sangles).

→ Fixez les sangles de sorte que ni les sangles ni les bagages ne puissent venir se prendre dans des pièces en mouvement du vélo électrique.

- En cas d'utilisation de sacoches de vélo : utilisez uniquement des produits appropriés provenant d'un magasin spécialisé.

5.6.2 Siège enfant



Important : selon le modèle, votre vélo électrique n'est éventuellement pas homologué pour la pose d'un siège enfant.

Le transport d'un enfant dans un siège enfant est uniquement autorisé pour les modèles de vélo électrique ayant un porte-bagages homologué avec une capacité de charge maximale du porte-bagages de 27 kg.¹⁵ Ces modèles de vélo électrique sont validés pour une utilisation avec les sièges enfants testés et indiqués.

Les e-bikes FLYER dont la capacité de charge maximale du porte-bagages est de 25 kg ne sont pas homologués pour la fixation d'un siège enfant.



Important : la société FLYER AG décline toute responsabilité pour l'utilisation avec un siège enfant d'e-bikes FLYER ayant une capacité de charge maximale du porte-bagages de 25 kg. Elle ne supporte pas non plus les risques résultant une telle utilisation.



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

L'utilisation d'un siège enfant sur un vélo électrique non homologué à cet effet peut provoquer des accidents et causer de graves blessures.

- Utilisez les sièges enfants uniquement sur des vélos électriques homologués à cet effet.

¹⁵ Vous trouverez les capacités de charge des porte-bagages pour tous les modèles de vélo électrique dans le document annexe *Caractéristiques techniques*, chapitre 1 « Poids propre, homologations et limites supérieures de poids ».

- **Utilisez exclusivement des sièges enfants homologués provenant d'un magasin spécialisé.**

Pour l'utilisation d'un siège enfant, respectez les points suivants :

- renseignez-vous auprès de votre revendeur FLYER spécialisé si la pose d'un siège enfant est autorisée sur votre vélo électrique et quelles prescriptions sont à respecter dans ce cadre.
- Le cas échéant, faites-vous conseiller par votre revendeur FLYER spécialisé pour le choix d'un siège enfant adapté à votre vélo électrique.

→ Le revendeur FLYER spécialisé vous instruira au maniement correct des modèles de vélo électrique homologués et des sièges enfants autorisés correspondants.

- Veuillez respecter le poids total admissible et prendre en compte la modification du centre de gravité lorsque vous roulez avec un siège enfant.

→ Exercez-vous à rouler avec le siège enfant au début ou conduisez avec beaucoup de prudence pour vous familiariser avec les changements des caractéristiques de conduite de votre vélo électrique.

Important : les prescriptions légales applicables à l'utilisation de sièges enfants varient d'un pays à l'autre. Veuillez respecter les réglementations nationales qui s'appliquent à vous.

FLYER recommande, au-delà des obligations légales, d'équiper d'un casque les enfants que vous emportez sur le siège enfant.

Important : le transport sécurisé des enfants relève de la responsabilité du conducteur. FLYER AG décline toute responsabilité en lien avec le transport d'enfants et les risques qui en découlent.

5.6.3 Remorque de vélo

L'utilisation de votre vélo électrique avec une remorque de vélo pour le transport d'un enfant ou de deux enfants au maximum est uniquement autorisée avec les modèles de vélo électrique homologués à cet effet et dotés d'une étiquette correspondante (voir Fig.4 « *Étiquette sur les vélos électriques homologués pour une utilisation avec remorque* »).

Vous trouverez sur cette étiquette les indications relatives à la charge d'appui et la charge de remorquage admissibles ainsi qu'une information sur la pente maximale que vous pouvez aborder avec une remorque.

Important : la charge maximale de remorquage et la charge d'appui indiquée ne doivent pas être dépassées.

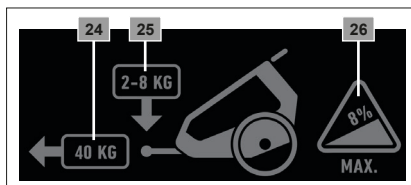


Fig.4 : Étiquette sur les vélos électriques homologués pour une utilisation avec remorque

24 → Charge de remorquage max. admissible

La charge de remorquage admissible pour l'utilisation avec votre vélo électrique indique le poids maximum de la remorque prête à rouler, charge transportée incluse.

25 → Charge d'appui max. admissible

La charge d'appui admissible indique le poids maximum applicable que peut exercer la remorque prête à rouler, charge transportée incluse, sur l'axe de la roue arrière de votre vélo électrique.

26 → Pente maximale

La pente maximale indique pour quel type de trajet l'utilisation de votre vélo électrique avec une remorque est autorisée au maximum.

Important : respectez le mode d'emploi correspondant du fabricant de la remorque pour l'utilisation et le maniement de cette remorque pour vélo.

Conditions d'utilisation des remorques

- Charge maximale remorquable de 40 kg pour les e-bikes FLYER d'un poids total admissible de 140 ou 150 kg.
- Charge maximale remorquable de 60 kg pour les e-bikes FLYER d'un poids total admissible de 180 kg.
- La charge d'appui doit se situer entre 2 kg au minimum et 8 kg au maximum.
- Autorisé uniquement pour les vélos électriques à freins hydrauliques.
- Autorisé uniquement pour les VTT électriques à triangle arrière en alu.
- En Allemagne, les Speed Pedelec ne sont pas autorisés en tant que véhicules tracteurs. Renseignez-vous sur les réglementations en vigueur dans votre pays.
- D'une façon générale, la fixation d'une remorque sur les tubes du cadre ou des composants (tige de selle, porte-bagages, etc.) est interdite.
- La loi interdit aux enfants de moins de 16 ans la conduite d'attelages.



Important : veuillez noter que le domaine d'utilisation pour les VTT électriques et les crossover en tant que véhicules tracteurs d'une remorque de vélo passe ou se réduit à la catégorie d'utilisation 2 (voir chapitre 3.3 « Domaines d'utilisation »).

Veuillez observer les points suivants pour l'utilisation d'une remorque avec votre vélo électrique :

- Renseignez-vous auprès de votre revendeur FLYER spécialisé si vous n'êtes pas sûr de pouvoir utiliser une remorque avec votre vélo électrique et pour connaître les prescriptions à respecter dans ce cadre.



Important : les prescriptions légales applicables à l'utilisation de remorques varient d'un pays à l'autre. Veuillez respecter les réglementations nationales qui s'appliquent à vous.

- Le cas échéant, faites-vous conseiller par votre revendeur FLYER spécialisé pour le choix d'une remorque adaptée à votre vélo électrique.

- Pour l'accouplement à votre vélo électrique, utilisez exclusivement le système d'origine du fabricant de la remorque.
- Faites installer et tester le système d'accouplement par votre revendeur FLYER spécialisé. Celui-ci vous instruira au maniement et à la façon de fonctionner de l'attelage.



Important : veuillez noter que l'utilisation d'une remorque induit une usure accrue de votre vélo électrique.

- Exercez-vous à rouler avec la remorque au début pour vous familiariser avec les changements des caractéristiques de conduite de votre vélo électrique.



AVERTISSEMENT ! Risque d'accident et de blessure

Si du fait de l'utilisation de la remorque ou si, sous l'effet de la charge qu'elle transporte (enfants, par exemple), vous êtes distrait dans la conduite ou le maniement de votre vélo électrique, cela peut engendrer des accidents et de graves blessures.

- Prenez en compte le poids supplémentaire de la remorque et de la charge transportée : les caractéristiques de conduite de votre vélo électrique changent et la distance de freinage augmente.
- Assurez-vous que les bagages ou les passagers ne puissent pas venir bloquer des pièces en mouvement du vélo électrique ou de la remorque.

AVIS ! Risque d'endommagement !

Si vous utilisez une remorque avec un vélo électrique non approprié à cet effet, le vélo électrique peut alors être endommagé.

- Utilisez les remorques uniquement sur des vélos électriques homologués à cet effet.
- Veuillez respecter les indications relatives à la charge d'appui et la charge de remorquage maximales pour votre vélo électrique (voir indications spécifiques au modèle dans le document annexe *Caractéristiques techniques*).



Important : le transport sécurisé des enfants relève de la responsabilité du conducteur. La société FLYER AG décline toute responsabilité en lien avec le transport d'enfants et les risques qui en découlent.

FLYER recommande de prendre les mesures de sécurité suivantes pour le transport d'enfants à bord de remorques pour vélos :

- Transportez à bord de la remorque uniquement les enfants portant un casque approprié.
- Faites équiper la remorque pour enfants d'une hampe souple d'au moins 1,5 m de haut avec un fanion de couleurs fluorescentes.
- Veuillez noter qu'il est interdit de transporter dans les remorques pour enfants des enfants d'un poids excédant 22 kg.

5.7 Transport du vélo électrique



AVERTISSEMENT ! **Risque d'accident et de blessure**

Si le vélo électrique est enclenché par inadvertance durant son transport, si vous n'utilisez pas d'aides au transport appropriées ou que vous ne sécurisez pas suffisamment le vélo électrique pour son transport, cela peut engendrer des accidents et de graves blessures.

- Avant le transport, retirez dans la mesure du possible la batterie et transportez-la à part ou bien sécurisez le vélo électrique contre tout enclenchement fortuit si la batterie n'est pas amovible. Veuillez respecter à cet effet les indications fournies dans le mode d'emploi du fabricant de votre entraînement électrique.
- Pour le transport de votre vélo électrique, utilisez exclusivement des aides au transport homologuées qui conviennent (par ex. un porte-vélos). Veuillez tenir compte des indications fournies dans le mode d'emploi du fabricant de votre aide au transport.

- Avant le transport, sécurisez suffisamment le vélo électrique contre tout glissement et chute.

AVIS ! Risque d'endommagement !

Un transport peu soigneux peut endommager le vélo électrique ou certains de ses composants.

- Transportez la batterie si possible à part et veillez à la protéger contre les chocs et les impacts.
- Si possible, enlevez avant le transport du vélo électrique les autres composants fragiles.
- Respectez le cas échéant les informations relatives au transport fournies dans les manuels des fabricants des différents composants de votre vélo électrique.



Important : si vous souhaitez emporter ou transporter votre vélo électrique à bord d'un bus, d'un avion, d'un bateau ou d'un train, renseignez-vous avant de partir sur les conditions de transport pour la batterie et le vélo électrique auprès de la société de transport correspondante.

Pour le transport de votre vélo électrique, respectez les points suivants :

- Pour le transport de votre vélo électrique, utilisez uniquement des aides au transport (par ex. porte-vélos) permettant de transporter le vélo debout à la verticale.
 - ➔ Pour connaître les aides au transport appropriées, faites-vous conseiller le cas échéant par un revendeur spécialisé.
- Avant le transport, éteignez le système d'entraînement électrique et retirez dans la mesure du possible la batterie.
- Si votre vélo électrique est équipé d'un frein à disque avec sécurité de transport : enclenchez la sécurité de transport.
- Positionnez votre vélo électrique sur l'aide au transport et sécurisez-le.
 - ➔ Veuillez à cet effet tenir compte des indications fournies dans le mode d'emploi du fabricant de votre aide au transport.

5.7.1 Indications concernant les vélos pliants

Grâce au mécanisme de pliage propre au modèle, les vélos pliants se plient selon des dimensions compactes. Cela vous permet de ranger ou de transporter votre vélo électrique sur un faible encombrement.



Important : afin de réaliser l'opération de pliage correctement et en toute sécurité, veuillez respecter les instructions de pliage correspondantes pour votre vélo électrique.



AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

Les vélos pliants fixés de façon non sécurisée peuvent causer de graves chutes et des blessures sévères.

- Avant de démarrer, assurez-vous toujours que tous les composants pliables sont correctement déployés et fixés de façon sécurisée en position déployée.

6 Avant le premier trajet

Après l'acquisition de votre vélo électrique, assurez-vous qu'il est prêt à l'emploi et réglé pour vous puis familiarisez-vous avec votre nouveau VAE avant de partir rouler pour la première fois dessus.

6.1 Vérification du vélo électrique et réglage pour le cycliste

Avant d'effectuer un premier trajet, procédez au contrôle des points suivants :

- Fixation des roues au cadre et à la fourche.
 - Faites monter par un revendeur FLYER spécialisé toutes les pièces ayant été livrées à l'état non montées.
 - Priez votre revendeur FLYER spécialisé de vous expliquer précisément comment les roues et tous les composants concernés se fixent correctement et de façon sécurisée avec les axes de roue ou les blocages rapides intégrés.

- Effectuez également un contrôle tel que décrit au chapitre 7.1 « Avant chaque trajet ».

Lorsque votre vélo est prêt à rouler et qu'il est dans un état irréprochable, assurez-vous que le vélo électrique est correctement réglé pour vous.



AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

L'utilisation d'un vélo électrique mal réglé ou non réglé pour vous peut engendrer des accidents et causer de graves blessures.

- Utilisez uniquement des vélos électriques dont la taille du cadre est appropriée pour vous. Veillez en particulier à une amplitude suffisante au niveau de l'entrejambe. Vous devez pouvoir descendre rapidement du vélo sans toucher le cadre.

La position d'assise est fonction de votre taille corporelle, de la taille du cadre du vélo électrique, du déplacement que vous prévoyez et des réglages de votre vélo électrique.

Pour trouver la bonne position d'assise pour vous, observez les points principaux suivants :

- Le genou de la jambe relevée et les bras forment un angle d'environ 90 degrés.
- Le genou avant se trouve au-dessus de l'axe de la pédale avant.
- Les bras sont détendus et légèrement pliés vers l'extérieur.
- Ainsi, vous êtes légèrement penché vers l'avant (le dos n'est pas à l'aplomb de la tige de selle).

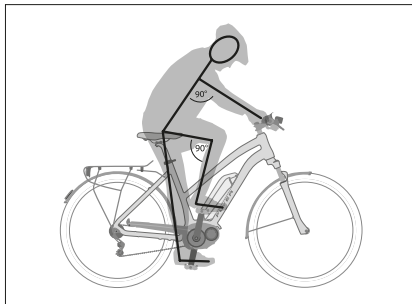


Fig.5 : Points principaux pour une position assise correcte

Avant d'effectuer un premier trajet, vous devez procéder aux réglages suivants :

- Position et fixation de la selle et du guidon.
 - Faites régler la selle, le guidon et la potence par un revendeur FLYER spécialisé dans une position sûre et confortable pour vous.¹⁶
- Réglage des freins.
 - Faites régler les leviers de frein par le revendeur FLYER spécialisé de sorte que vous puissiez bien vous en saisir pour freiner sans fatigue.¹⁷



AVERTISSEMENT ! **Risque d'accident et de blessure**

Les composants des freins ainsi que la selle, le guidon et la potence sont des pièces de sécurité ; des travaux mal exécutés et un mauvais outillage peuvent provoquer des chutes graves.

- **Faites effectuer les travaux sur les composants précités uniquement par un revendeur FLYER spécialisé.**

6.2 Découverte du vélo électrique

Familiarisez-vous avec le maniement de votre nouveau vélo électrique et ses caractéristiques de conduite sur un terrain sûr et sans aucun trafic.

- Observez les différences de maniement d'un vélo électrique par rapport à un vélo sans entraînement électrique.

Du fait de son poids plus important, le vélo électrique est plus difficile à poser, à soulever, à porter et à pousser en haut d'une côte.

- Familiarisez-vous avec ses caractéristiques de freinage et apprenez l'affectation des manettes de frein respectivement pour le frein de roue avant et de roue arrière.
 - Veuillez tenir compte des informations à ce sujet fournies au chapitre 14 « *Freins* ».

¹⁶ Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage de la selle et du guidon au chapitre 17.1 « *Réglage de la selle* » et au chapitre 18.1 « *Réglage du guidon* ».

¹⁷ Vous trouverez de plus amples informations concernant le réglage des freins au chapitre 14 « *Freins* ».

- Familiarisez-vous avec les fonctionnalités de l'élément de commande.
 - Vous trouverez des informations sur votre élément de commande dans le mode d'emploi du fabricant correspondant.
- Si vous roulez avec des pédales système ou automatiques à encliquetage de la chaussure : effectuez un test de fonctionnement. Les pédales doivent se déclencher facilement sans problème.
 - Familiarisez-vous avec l'utilisation sur un terrain sûr et sans aucun trafic.
- Pour les pédales avec du caoutchouc ou un revêtement plastique : familiarisez-vous avec la tenue sur les pédales. Celles-ci peuvent s'avérer très glissantes par temps de pluie.

7 Contrôles et inspections

7.1 Avant chaque trajet

Contrôlez les points suivants avant chaque départ :

- Tous les éléments de commande et la sonnette sont-ils bien fixés et aisément accessibles ?
- Les freins et le dérailleur fonctionnent-ils ?
 - Contrôlez également l'étanchéité des conduites hydrauliques et de leurs raccords.
- Le guidon, la potence, la tige de selle et la selle sont-ils correctement réglés et fixés de façon sécurisée ?
- Les roues sont-elles indemnes et fixées de façon sécurisée ? Les roues tournent-elles de façon centrée (sans être voilées) ?
- La pression des pneus est-elle correcte ?
 - Vous trouverez des informations sur la pression correcte des pneus au chapitre 19 « *Roues et pneus* ».
- La batterie est-elle suffisamment chargée pour effectuer le trajet prévu ? La batterie est-elle correctement en place et fixée ?
 - Vous trouverez des informations sur la batterie dans le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre entraînement électrique.

- La béquille latérale est-elle rabattue et correctement enclenchée ?
 - Si la béquille latérale n'est pas correctement enclenchée, ne roulez pas avec votre vélo électrique. Faites contrôler la béquille latérale par un revendeur FLYER spécialisé qui se chargera, le cas échéant, de la régler / fixer correctement.
- Les blocages rapides, les axes de roue, les vis et les écrous sont-ils tous correctement et intégralement fermés ou fixés ?
 - Vous trouverez un tableau avec les principaux assemblages vissés et les couples de serrage prescrits dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.



Important : Vérifiez la fixation de tous les blocages rapides et des axes de roue même si vous avez laissé votre vélo sans surveillance pendant un court moment seulement. Vous pouvez utiliser votre vélo uniquement si tous les blocages rapides sont bien verrouillés. Vous trouverez des consignes concernant l'utilisation de blocages rapides et d'axes de roue au chapitre 21 « *Blocages rapides* » au chapitre 22 « *Axes de roue* ».

7.2 Après chaque trajet

Contrôlez les points suivants après chaque trajet :

- Le cadre et tous les composants sont-ils en parfait état ?
 - Veillez plus particulièrement à la présence de fissures et d'autres dommages apparents.
- Dans quel état les roues et leurs composants sont-ils ?
 - Contrôlez les pneus pour voir s'ils présentent des dommages, des traces d'usure et de porosité, des corps étrangers et si leur profil est suffisamment profond.
 - Vérifiez l'usure et la concentricité des jantes.
 - Vérifiez la tension des rayons.

Nettoyez et entretenez votre vélo électrique après chaque trajet afin de prévenir les dysfonctionnements liés à l'encrassement.

→ Vous trouverez des consignes concernant le nettoyage de votre vélo électrique et de ses composants au chapitre 8 « *Nettoyage et entretien* ».



Important : après des trajets sous la pluie, la neige ou en environnement humide, il est impératif d'effectuer les étapes suivantes afin de prévenir une perte immédiate de fonctionnalités des composants concernés.

- Nettoyez la chaîne et huilez-la ensuite avec un lubrifiant approprié et homologué par le fabricant.
- Nettoyez les composants des freins et du dérailleur.
- Contrôlez si la lubrification de tous les composants est suffisante.
 - Votre revendeur FLYER spécialisé vous renseignera sur les composants devant être huilés et sur la façon de le faire.

7.3 Contrôle régulier des composants

- Contrôlez tous les six mois les traces d'usure sur votre vélo électrique (voir à ce sujet le chapitre 9 « *Maintenance et remplacement de pièces d'usure* »).

7.4 Après une chute



Important : après une chute, NE poursuivez PAS votre trajet en vous contentant de resserrer simplement les pièces ayant du jeu. Faites d'abord contrôler votre vélo électrique et tous ses composants par un revendeur FLYER spécialisé.



**AVERTISSEMENT !
Risque d'accident**

Pour les composants en matériaux composites (par ex. en carbone), il se peut que les dommages soient impossibles à détecter par le cycliste.

- **Après un accident ou une chute, les composants en matériaux composites doivent être soit envoyés pour inspection au fabricant, soit détruits et remplacés.**

Le contrôle professionnel à réaliser après une chute contient notamment les points suivants :

- Le cadre et la fourche doivent être examinés de près.

Les déformations se distinguent à la surface pour la plupart clairement depuis différents angles de vue.

- La selle, la tige de selle, la potence et le guidon sont-ils encore en position correcte ?

→ Si tel n'est pas le cas, ne ramenez PAS la pièce dans sa position initiale sans ouvrir au préalable le raccord vissé correspondant. Pour la fixer à nouveau en bonne position, appliquez le couple de serrage préconisé.



Couple : voir indications spécifiques au modèle dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

- Testez si les deux roues sont correctement en place et sécurisées dans le cadre et la fourche et si elles tournent librement.

Pour les roues équipées de freins à disque, le spécialiste voit si la concentricité de la roue est intacte à l'écart entre le pneu et le cadre ou la fourche.

- Testez si les deux freins sont pleinement fonctionnels.

- La chaîne ou la courroie est en bonne place sur le plateau et le pignon ou sur les deux poulies ?

- Contrôlez si l'écran du vélo électrique affiche un message d'erreur ou un avertissement.

→ Ne roulez pas avec votre vélo électrique si un avertissement s'affiche et adressez-vous au plus vite à votre revendeur FLYER spécialisé.

- Contrôlez si l'écran et la batterie sont indemnes.

→ Abstenez-vous de rouler avec votre vélo électrique dès lors que vous constatez des changements (fissures, rayures, etc.). Faites d'abord contrôler tous les composants par votre revendeur FLYER spécialisé qui les remplacera le cas échéant.



AVERTISSEMENT ! Risque d'électrocution

En cas d'endommagement de l'enveloppe extérieure de la batterie, l'humidité ou l'eau risque d'y pénétrer. Cela peut entraîner des courts-circuits et présenter un risque d'électrocution.

- **N'utilisez et ne rechargez jamais une batterie endommagée !**

FR

7.5 Première inspection

Au bout de 4 mois ou bien après les 200 premiers kilomètres parcourus (selon ce qui intervient en premier), faites contrôler par un revendeur FLYER spécialisé les points suivants et, le cas échéant, réajuster des composants :

- la bonne fixation de toutes les vis de tous les écrous et blocages rapides.
- le parfait état et le bon fonctionnement des roues.
 - Le cas échéant, faites centrer correctement les roues par un revendeur FLYER spécialisé.
- le parfait état des pneus.
- les couples de serrage de toutes les pièces.



Couple : voir indications spécifiques au modèle dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

- le réglage du jeu de direction.
- les câbles de frein et les câbles de changement de vitesse.
- le parfait état et le fonctionnement impeccable du dérailleur.
 - Le cas échéant, faites régler correctement le dérailleur par votre revendeur FLYER spécialisé.
- le parfait état et le fonctionnement impeccable des freins.
 - Le cas échéant, faites régler correctement les freins par votre revendeur FLYER spécialisé.
- le parfait état et le fonctionnement impeccable des suspensions.
 - Le cas échéant, faites régler correctement les composants de suspension par votre revendeur FLYER spécialisé.



Important : à l'occasion de ce premier contrôle chez le revendeur FLYER spécialisé, initiez-vous au nettoyage correct et à la lubrification de la chaîne ainsi qu'au contrôle correct des composants pour vous assurer de leur fonctionnalité et détecter leur endommagement.

7.6 Inspections régulières

Faites réaliser par votre revendeur FLYER spécialisé une inspection régulière 1× par an ou au bout de 1000 kilomètres parcourus (selon ce qui intervient en premier) pour régler ou remplacer des composants le cas échéant.

L'inspection régulière doit porter notamment sur les points suivants :

- Toutes les pièces mobiles pour lesquelles une lubrification est prévue doivent être graissées avec un lubrifiant approprié.
- La présence de fissures et d'endommagements sur le cadre et les composants de votre vélo électrique doit être contrôlée.
- Les défauts de peinture doivent être retouchés.
- Les composants ou les pièces présentant des points de rouille doivent être remplacés.
- Toutes les parties nues en métal (hormis les surfaces de freinage) doivent être traitées contre la corrosion (rouille).
- Les pièces défectueuses ou endommagées sont à remplacer.
- Les roues sont contrôlées et, le cas échéant, centrées.
- La tension des rayons est contrôlée.
- La chaîne et les pignons sont à nettoyer et leur usure à vérifier.
- La chaîne est à huiler avec un lubrifiant approprié.
- L'usure des jantes est à vérifier.
- L'usure des garnitures de frein est à vérifier.
- Faites effectuer une vidange d'huile.
- La bonne fixation de toutes les vis et de tous les axes de roue, écrous et blocages rapides doit être vérifiée.
- Les freins et les axes de roue doivent être contrôlés et, le cas échéant, correctement réglés.

→ Les pièces endommagées ou usées doivent être remplacées.

- Le dérailleur doit être contrôlé et, le cas échéant réglé.
- Les pièces endommagées ou usées doivent être remplacées.
- Les moyeux doivent être contrôlés.
- Le jeu de direction doit être contrôlé.
- Les pédales doivent être contrôlées.

8 Nettoyage et entretien



Important : nettoyez et entretenez votre vélo électrique ou les composants y étant intégrés tel que décrit dans ce chapitre afin de prévenir les pertes de fonctionnalités de composants et l'usure prématurée.



Important : retirez si possible la batterie avant le nettoyage.



AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

L'utilisation de produits de nettoyage, de lubrification ou d'entretien inappropriés peut causer des dommages et réduire la fonctionnalité de votre vélo électrique ou de composants déterminants pour la sécurité et provoquer de ce fait de graves blessures.

- **Veillez noter que tous les produits lubrifiants et d'entretien ne sont pas forcément appropriés à votre vélo électrique et à ses composants.**
- **Utilisez uniquement les produits de nettoyage et de lubrification recommandés ou validés par le fabricant des composants.**
- **Ne laissez pas de produits nettoyants ou d'entretien ni huile couler sur les garnitures de frein, les disques de frein et les parties de la jante entrant en contact avec les freins, à défaut de quoi l'efficacité du freinage s'en retrouverait amoindrie.**

Cadre et roues

- Nettoyez le cadre de votre vélo électrique, les roues et les garde-boue avec un chiffon humide à l'eau claire ou bien une solution savonneuse douce. Rincez ensuite la solution savonneuse à l'eau claire.



Important : ne nettoyez en aucun cas votre vélo électrique avec un nettoyeur haute pression ni à l'air comprimé et n'arrosez pas votre VAE au tuyau pour le nettoyer. Cela pourrait endommager les composants du système d'entraînement électrique.

Éléments de commande

- Nettoyez les éléments de commande avec un chiffon sec ou légèrement humidifié.
 - Veillez à ce qu'aucun liquide ne pénètre dans les boîtiers des éléments de commande électrique.

Composants des transmissions par chaîne

- Nettoyez la chaîne et les deux roues dentées avec un chiffon propre / légèrement huilé ou une brosse souple.
- Graissez la chaîne à l'huile universelle après chaque nettoyage, chaque trajet sous la pluie ou lorsque la chaîne a été fortement mouillée pour d'autres raisons ainsi que régulièrement toutes les 15 heures d'utilisation.

Composants des courroies



Important : les courroies ne s'huilent et ne se graissent PAS !

- Nettoyez les profils des courroies et des poulies à sec avec une brosse douce ou, si nécessaire, avec une solution savonneuse douce. Rincez ensuite la solution savonneuse à l'eau claire.
- Éliminez délicatement les salissures ou les gravillons coincés à l'aide d'un bâtonnet en plastique. N'utilisez en aucun cas d'outil aux arêtes vives !

Composants d'entraînements électriques

- Respectez les consignes de nettoyage se rapportant aux différents composants d'entraînement dans le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre entraînement électrique.

Freins à disque

- Nettoyez les disques de freins encrassés en utilisant un produit nettoyant pour freins validé par le fabricant.

Freins sur jante

- Nettoyez les garnitures de frein, les jantes et les câbles de frein avec un chiffon légèrement humidifié.

Freins à rétropédalage

Le frein à rétropédalage étant intégré au moyeu arrière, il n'est pas nécessaire de nettoyer spécifiquement ses composants.

Composants de suspension

- Nettoyez les éléments de suspension avec un chiffon propre / légèrement huilé ou une brosse souple.
- Lubrifiez les éléments de suspension avec l'agent lubrifiant original du fabricant des éléments de suspension après chaque nettoyage, chaque trajet sous la pluie ou lorsqu'ils ont été fortement mouillés pour d'autres raisons.

Blocages rapides, axes de roue et articulations

- Nettoyez les blocages rapides, les axes de roue et autres articulations avec un chiffon propre / légèrement huilé ou une brosse souple.
- Lubrifiez les blocages rapides, les axes de roue et autres articulations avec un lubrifiant approprié et validé par le fabricant après chaque nettoyage, chaque trajet sous la pluie ou lorsque les éléments de suspension ont été fortement mouillés pour d'autres raisons.
 - Respectez à cet effet les instructions fournies par votre revendeur FLYER spécialisé.

Composants d'éclairage

- Nettoyez les composants d'éclairage (projecteur, feu arrière et réflecteurs) avec un chiffon humide à l'eau claire ou bien une solution savonneuse douce. Rincez ensuite la solution savonneuse à l'eau claire.

9 Maintenance et remplacement de pièces d'usure



Important : contrôlez et entretenez tous les six mois votre vélo électrique ou les composants y étant intégrés tel que décrit dans ce chapitre afin de détecter à temps vous-même les traces d'usure et de prévenir les pertes de fonctionnalités.



AVERTISSEMENT ! Risque d'accident et de blessure

Le vélo électrique et ses pièces constitutives sont soumis à l'usure et à de fortes sollicitations. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à une sollicitation permanente. Si la durée d'utilisation prévue d'une pièce est dépassée, il est possible qu'elle tombe en panne soudainement, ce qui représente un certain danger pour le cycliste.

- Si une pièce constitutive présente des fissures ou des rayures de quelque type que ce soit ou encore des changements de couleur au niveau de zones fortement sollicitées, cette pièce doit alors être remplacée.

Si des composants s'usent sans que l'on s'en aperçoive, cela peut entraîner la perte du fonctionnement du composant et donc causer une chute entraînant de graves blessures.

- En plus des contrôles à réaliser vous-même régulièrement tel qu'indiqué ici, faites inspecter votre vélo électrique par un revendeur FLYER spécialisé qui prendra soin de remplacer les composants usés.¹⁸

Roues

- Contrôlez les pneus pour voir s'ils présentent des fissures ou d'autres dommages et assurez-vous que le profil des pneus soit encore suffisant.
 - Faites remplacer les pneus endommagés ou lisses par votre revendeur FLYER spécialisé.
- Contrôlez la pression des pneus.¹⁹
 - Gonflez ou dégonflez les pneus si la pression est trop faible ou trop élevée.
- Contrôlez les jantes pour détecter d'éventuels dommages.
 - Certaines jantes ont des creux permettant de déterminer la limite d'usure. Contrôlez dans un tel cas si le creux sur la jante est encore perceptible. Si le creux est à peine perceptible ou pas du tout, la jante doit être remplacée.
 - Faites déterminer l'usure des jantes en carbone par votre revendeur FLYER spécialisé.
 - Faites remplacer les jantes endommagées ou usées par votre revendeur FLYER spécialisé.
- Contrôlez la tension des rayons.
 - Pressez délicatement pour cela deux rayons pour constater si les rayons ont la même tension régulière.
 - Si les rayons sont lâches, faites-les retendre par votre revendeur FLYER spécialisé.
- Contrôlez si les garde-boue sont correctement alignés et si les traverses sont fixées au mécanisme flottant de sécurité.
 - Les roues doivent tourner sans entrer en contact avec les garde-boue.

¹⁸ Vous trouverez des informations sur l'inspection régulière à faire réaliser auprès d'un revendeur FLYER spécialisé au chapitre 7.6 « Inspections régulières ».

¹⁹ Vous trouverez des informations sur la pression correcte des pneus au chapitre 19 « Roues et pneus ».

Transmissions par chaîne

Les chaînes de vélo sont des pièces d'usure due aux conditions d'utilisation. Le degré d'usure est fortement variable.



AVERTISSEMENT ! Risque d'accident et de blessure

Une chaîne de vélo usée peut sauter ou se rompre pendant le trajet, ce qui peut causer de très lourdes chutes.

- **Faites remplacer sans attendre par votre revendeur FLYER spécialisé la chaîne de votre vélo lorsqu'elle est usée.**
- Contrôlez régulièrement la chaîne et les roues dentées pour voir si elles présentent des traces d'usure (contrôle visuel).
 - Faites remplacer toute chaîne ou roue dentée usée par un revendeur spécialisé.
- Contrôlez la tension de chaîne.
 - Pour assurer le bon fonctionnement de la transmission par chaîne et du dérailleur, la chaîne doit avoir une certaine tension.

Les dérailleurs tendent automatiquement la chaîne. Pour les dérailleurs à moyeu, une chaîne trop lâche doit être retendue, sans quoi elle peut sauter et ainsi causer une chute.



Important : arrêtez toujours l'entraînement électrique et retirez la batterie avant d'effectuer des travaux sur la chaîne ! Ceci vaut également pour le cas où vous souhaitez remettre une chaîne qui a sauté sur les roues dentées.

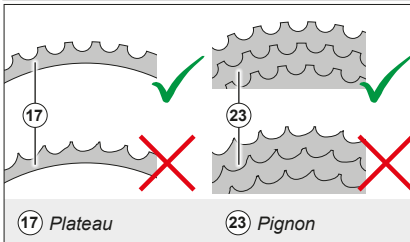


Fig. 6 : Traces d'usure sur les composants de la transmission par chaîne

Courroies



Important : pour la manipulation des courroies d'entraînement, respectez le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre courroie.

En règle générale, les courroies d'entraînement sont très résistantes et durent longtemps. Toutefois, il convient de procéder avec le plus grand soin avant et pendant le montage afin d'éviter d'endommager les fibres de carbone qui font toute la solidité de la courroie d'entraînement.

Les fléchissements et torsions extrêmes causent des fissures pouvant entraîner, en cas de fortes sollicitations, la défaillance de la courroie.

Lorsque des picots de poulies ou de courroies sont endommagés ou manquants, la courroie peut glisser pendant un trajet. Des poulies usées peuvent endommager la courroie. Une courroie usée peut rompre.

- Contrôlez régulièrement la courroie et les poulies pour voir si elles présentent des traces d'usure (contrôle visuel).
 - Faites remplacer par un revendeur spécialisé toute courroie ou poulie usée.

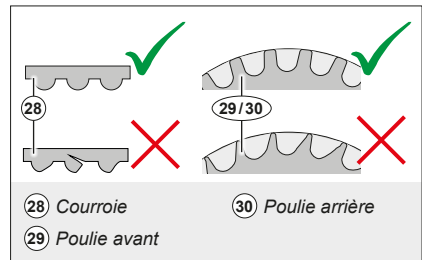


Fig. 7 : Traces d'usure sur les composants de la courroie

Entraînements électriques

- Respectez les consignes de maintenance se rapportant aux différents composants d'entraînement dans le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre entraînement électrique.

Freins à disque



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Les freins sont des composants liés à la sécurité. Des freins mal ou non entretenus peuvent causer des accidents et induire de graves blessures.

- Faites toujours réaliser la maintenance de vos freins à disque à intervalles réguliers par un revendeur FLYER spécialisé.

AVIS ! Risque d'endommagement !

Les garnitures de frein des freins à disque peuvent se « vitrifier », ce qui réduit l'efficacité du freinage et provoque des couinements inhabituels lors du freinage.

- Lorsque la situation le permet, freinez régulièrement de manière abrupte et forte en descendant de longues pentes afin de libérer les garnitures de frein.

Lors du montage/démontage de la roue correspondante, vous risquez d'endommager le frein à disque.

- Faites installer et démonter les roues à freins à disque par votre revendeur FLYER spécialisé.

- Contrôlez l'usure du disque de frein et des garnitures de frein (contrôle visuel).

→ Adressez-vous à un revendeur FLYER spécialisé si vous n'êtes pas sûr de la limite d'usure.

→ Faites remplacer les pièces d'usure par votre revendeur FLYER spécialisé puis réglez à nouveau le frein à disque.

- Faites contrôler et entretenir le système hydraulique par votre revendeur FLYER spécialisé (voir chapitre 7.6 « Inspections régulières »).

Freins sur jante



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Les freins sont des composants liés à la sécurité. Des freins mal ou non entretenus peuvent causer des accidents et induire de graves blessures.

- Faites toujours régler vos freins sur jante à intervalles réguliers par un revendeur FLYER spécialisé.

- Contrôlez l'usure des garnitures de frein et des jantes (contrôle visuel).

→ Adressez-vous à un revendeur FLYER spécialisé si vous n'êtes pas sûr de la limite d'usure.

→ Faites remplacer les pièces d'usure par votre revendeur FLYER spécialisé puis réglez à nouveau le frein sur jante.

- Faites contrôler et entretenir le système hydraulique par votre revendeur FLYER spécialisé (voir chapitre 7.6 « Inspections régulières »).

Freins à rétropédalage

- Contrôlez si le bras de couple est correctement et solidement fixé au cadre du vélo.

- Faites contrôler le frein à rétropédalage par votre revendeur FLYER spécialisé si des bruits inhabituels se produisent ou que la puissance de freinage semble diminuer.

Dérailleurs

- Contrôlez si les vitesses se passent sans problème.

- Contrôlez si la chaîne, les roues dentées et le dérailleur sont indemnes.

- Contrôlez si l'écartement entre la chaîne / le dérailleur et la roue arrière / les rayons est suffisamment grand.

- Contrôlez si le dérailleur n'est pas voilé et s'il est à la verticale des pignons.

- Contrôlez la tension de chaîne.

→ Elle ne doit pas fléchir.

→ Avancez le dérailleur (unité de commutation) vers les pédales et contrôlez s'il revient de lui-même en position initiale lorsque vous le relâchez.

- Faites réaliser l'entretien du dérailleur par un revendeur spécialisé si des bruits inhabituels se produisent lors du passage des vitesses ou que vous remarquez d'autres problèmes ou encore lorsque la chaîne saute à répétition.

Dérailleur à moyen

- Contrôlez si les vitesses se passent sans problème.
- Vérifiez si les composants d'entraînement sont indemnes.
- Faites réaliser la vidange d'huile 1× par an par votre revendeur FLYER spécialisé (voir chapitre 7.6 « Inspections régulières »).
- Faites réaliser l'entretien du dérailleur par un revendeur spécialisé si des bruits inhabituels se produisent lors du passage des vitesses ou que vous remarquez d'autres problèmes.

Composants de suspension

- Contrôlez si les composants de suspension fonctionnent correctement et de façon sûre.



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Les composants de suspension sont des pièces déterminantes pour la sécurité. Le défaut ou le manque d'entretien peut entraîner des accidents avec blessures graves.

- **Faites toujours réaliser la maintenance de vos composants de suspension à intervalles réguliers par un revendeur FLYER spécialisé.**

Composants d'éclairage

- Contrôlez si les composants d'éclairage électrique fonctionnent correctement et de façon sûre.
- Contrôlez la fixation correcte et sécurisée des réflecteurs.



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Le système d'éclairage est un composant déterminant pour la sécurité, son fonctionnement est vital.

- **Si le système d'éclairage de votre vélo électrique est défaillant ou s'il dysfonctionne par moment, faites-le contrôler par un revendeur FLYER spécialisé qui se chargera le cas échéant de le réparer.**
- **Faites toujours réaliser la maintenance de votre système d'éclairage par un revendeur FLYER spécialisé.**

FR

10 Garantie et prestations de garantie

10.1 Garantie générale du revendeur spécialisé

Les clients finaux ont les droits habituels en matière de garantie vis-à-vis du revendeur FLYER spécialisé (selon l'accord ou le droit applicable, en règle générale deux ans à compter de la réception). Pour la batterie, une capacité restante de 60 % par rapport à la capacité nominale initiale est garantie au bout de deux ans ou de 500 cycles de charge complets dans la mesure où la batterie a été manipulée et chargée conformément à la notice originale. L'usure normale n'est généralement pas un motif valide de recours à la garantie. Il relève de la responsabilité du client final d'entretenir régulièrement l'e-bike FLYER et d'en assurer la maintenance (ceci incluant la réalisation de toutes les inspections conformément à la présente notice originale). Les appels à la garantie sont également exclus si l'e-bike FLYER a été modifié ou réparé par des moyens propres ou qu'il n'a pas été utilisé conformément à l'usage prévu : course, compétition, usage commercial, surcharge et autre utilisation n'entrant pas dans le champ de l'usage prévu.

Pour les vélos d'occasion de revendeurs FLYER spécialisés, le délai pour la garantie court à compter de la date de l'acquisition par le premier acheteur.

10.2 Garantie du fabricant de la société FLYER AG

Vous trouverez les prestations au titre de la garantie dans le livret fourni à part *Prestations de garantie* ou sur notre site Internet sur :

<https://www.flyer-bikes.com/garantie>

11 Mise au rebut

Lors de l'entretien, du nettoyage et de la mise au rebut de votre e-bike FLYER, veuillez respecter l'environnement. Utilisez dans la mesure du possible pour l'entretien et le nettoyage des produits nettoyants biodégradables et veillez à ce qu'aucun produit nettoyant ne pénètre dans les canalisations.

Le vélo électrique dans son intégralité, tous les composants, les lubrifiants et les produits nettoyants et notamment aussi la batterie (matières dangereuses) doivent être mis au rebut de manière réglementaire.

Sur la plaque signalétique de votre e-bike FLYER et sur la batterie se trouve le symbole suivant :



Le pictogramme de la poubelle sur roues barrée signifie que le moteur et la batterie arrivés en fin de vie doivent être déposés dans un centre de collecte sélective des déchets.

- Veuillez respecter les indications pour la mise au rebut fournies dans le mode d'emploi du fabricant de votre entraînement électrique.
- Déposez auprès de votre revendeur FLYER spécialisé les composants électriques hors d'usage.

12 Pédalier

12.1 Transmissions par chaîne

Pour les transmissions par chaîne, la rotation et la force sont transmises au niveau de la manivelle du pédalier à la roue arrière au moyen d'une chaîne.

À cet effet, la chaîne passe sur deux roues dentées : à hauteur de la pédale sur un plateau et au niveau de la roue arrière sur un pignon.

Le nombre de pignons varie en fonction du modèle.

→ Le nombre de vitesses possibles pour le dérailleur est fonction des combinaisons possibles entre le plateau et les pignons.²⁰

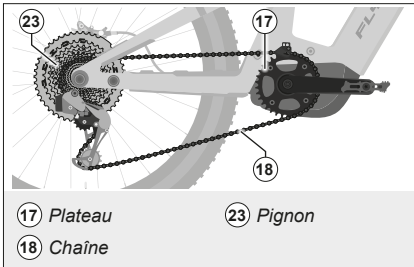


Fig.8 : Composants de la transmission par chaîne

12.2 Courroies

Pour la transmission par courroie, la rotation et la force sont transmises au niveau de la manivelle du pédalier à la roue arrière au moyen d'une courroie.

À cet effet, la courroie passe à hauteur de la pédale au-dessus de la poulie avant et au niveau de la roue arrière au-dessus de la poulie arrière.

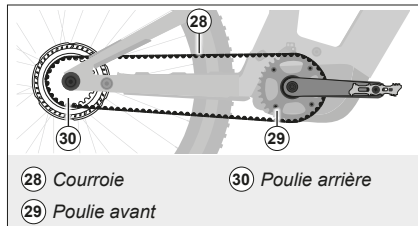


Fig.9 : Composants de la courroie

²⁰ Voir à ce sujet également le chapitre 15.1 « Dérailleurs ».

13 Système d'entraînement électrique

13.1 Mode de fonctionnement de l'entraînement électrique


Lorsque vous avez enclenché sur votre élément de commande un des niveaux d'assistance, le moteur commence à travailler dès que vous pédalez.

La **puissance** du moteur dépend :


- de la force avec laquelle vous pédalez.
 - Si vous pédalez avec peu d'énergie, l'assistance est plus faible que si vous pédalez plus fort, comme par exemple pour gravir une montée. La consommation d'énergie est alors plus importante et l'autonomie diminue.
- du mode d'assistance réglé.
 - Plus le niveau d'assistance est élevé, plus le moteur vous fournit de l'assistance. La consommation d'énergie est elle aussi accrue lorsque la puissance délivrée par le moteur est importante. C'est au mode d'assistance le plus faible que la poussée est la moins importante, en contrepartie de quoi l'autonomie est la plus élevée.

L'**autonomie** de la batterie dépend :

- de la capacité de la batterie.
- de l'assistance motorisée choisie.
- des conditions géographiques.
- du revêtement de la chaussée.
- de votre style de conduite.
- du poids du cycliste.
- de la pression des pneus.
- de l'état technique de votre vélo électrique.
- de la température ambiante.
 - Les températures ambiantes extrêmes peuvent restreindre l'autonomie. Il convient de respecter la température de service sur une plage allant de -5 à +40 °C.

 **Important** : les autonomies indiquées sont des valeurs pour la plupart obtenues dans des conditions optimales. Au quotidien, vous réaliserez certainement un kilométrage inférieur. Veuillez prendre ceci en compte dans la planification de vos trajets.

13.2 Utilisation de l'entraînement électrique

 **Important** : pour la manipulation de l'entraînement électrique et des différents composants d'entraînement, respectez le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre entraînement électrique.

13.3 Mise en place / retrait de la batterie sur le vélo électrique


Selon le modèle de batterie et de vélo électrique, les batteries se mettent en place et se retirent de leurs supports sur le tube horizontal dans différents sens.

La mise en place et le retrait de la batterie s'effectuent soit

- par le haut
soit
- sur le côté.

Les étapes de manipulation pour la mise en place et le retrait sont décrites ci-après pour les deux variantes ainsi que pour le prolongateur d'autonomie.

13.3.1 Mise en place / retrait de la batterie par le haut

 **Important** : éteignez toujours la batterie lorsque vous la mettez en place ou la retirez du support.

Mise en place de la batterie

1. Engagez la batterie avec les contacts sur le support inférieur sur le vélo électrique.
2. Basculez la batterie jusqu'en butée dans le support supérieur jusqu'à ce qu'elle s'enclenche audiblement.
3. Testez si la batterie est bien logée.

4. Verrouillez la batterie sur le vélo électrique en fermant à clé l'antivol de batterie.

→ Retirez ensuite la clé.

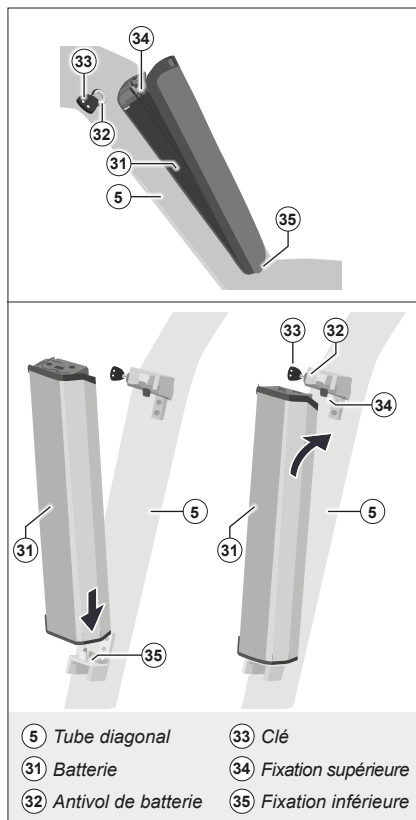


Fig.10 : Mise en place de la batterie par le haut

Retrait de la batterie

1. Éteindre la batterie.
2. Déverrouillez la batterie sur le vélo électrique en ouvrant l'antivol de batterie avec la clé.



Important : selon le modèle, la batterie doit être désengagée de sa retenue dans le support avant de pouvoir être extraite. Pour ce faire, appuyez sur la languette à l'extrémité supérieure de la batterie.

3. Le cas échéant, désengagez la retenue de la batterie, inclinez la batterie sur la partie supérieure du support pour l'enlever du bas du support.

13.3.2 Mise en place / retrait de la batterie sur le côté



Important : en fonction du modèle, verrouillez la batterie sur le vélo électrique avec un antivol de batterie (à clé) ou bien un raccord vissé. L'outil servant à desserrer / serrer le raccord vissé, lorsqu'il n'est pas utilisé, se range dans un support aimanté sur l'axe de la roue arrière.

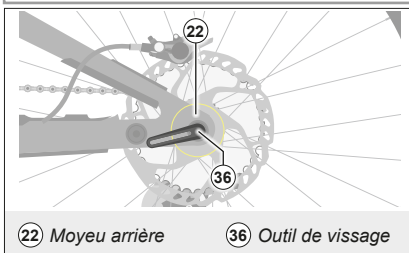


Fig.11 : Outil de vissage de la batterie sur l'axe de la roue arrière

Mise en place de la batterie

1. Placez la batterie dans le support inférieur sur le vélo électrique puis basculez la partie supérieure de la batterie dans son logement jusqu'à ce que l'antivol de batterie s'enclenche audiblement dans le support supérieur.
2. Testez si la batterie est bien en place dans son support.
3. Verrouillez la batterie sur le vélo électrique en fermant à clé l'antivol de batterie ou en serrant le raccord vissé à l'aide de l'outil de vissage.

→ Retirez ensuite la clé ou l'outil de vissage.

Retrait de la batterie



Important : assurez-vous que vous avez activé le mode de chargement de votre choix dans le menu de paramétrage ou bien modifiez-le avant de retirer la batterie. Pendant la charge, vous ne pouvez pas modifier le mode de chargement sur la batterie prélevée.

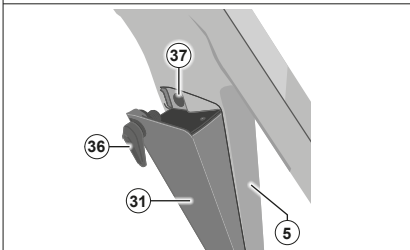
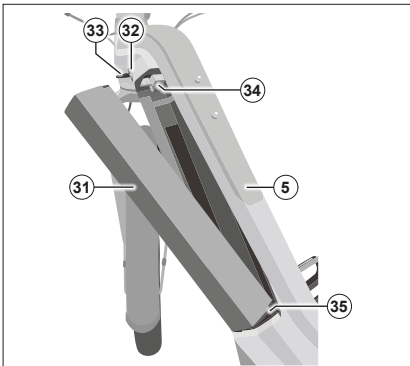
1. Arrêtez le système d'entraînement électrique.
 → Appuyez à cet effet sur la touche marche / arrêt sur l'écran.

2. Déverrouillez la batterie sur le vélo électrique en fermant à clé l'antivol de batterie ou en desserrant le raccord vissé à l'aide de l'outil de vissage.

Important : selon le modèle, la batterie doit être désengagée de sa retenue dans le support avant de pouvoir être extraite. Pour ce faire, appuyez sur la languette à l'extrémité supérieure de la batterie.

3. Sécurisez la batterie avec une main pour qu'elle ne tombe pas, désengagez le cas échéant la retenue pour enlever par le côté la batterie de son support sur le vélo électrique.

Important : pour charger la batterie, respectez les indications fournies dans le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre entraînement électrique.



- | | |
|------------------------|------------------------|
| ⑤ Tube diagonal | ③④ Fixation supérieure |
| ③① Batterie | ③⑤ Fixation inférieure |
| ③② Antivol de batterie | ③⑥ Outil de vissage |
| ③③ Clé | ③⑦ Filetage |

Fig. 12 : Mise en place / retrait de la batterie sur le côté

13.3.3 Mise en place / retrait du prolongateur d'autonomie

Mise en place du prolongateur d'autonomie

Important : la mise en place du prolongateur d'autonomie est réalisable à tout moment, que la batterie normale soit en place ou non.

1. Poussez d'abord le prolongateur d'autonomie sur le côté jusqu'en butée au-dessus des deux broches puis pressez-le vers le bas sur les broches, en direction du moteur.
→ Si le prolongateur d'autonomie est correctement en place, le levier de déverrouillage s'enclenche alors audiblement.
2. Testez si le prolongateur d'autonomie est bien en place.

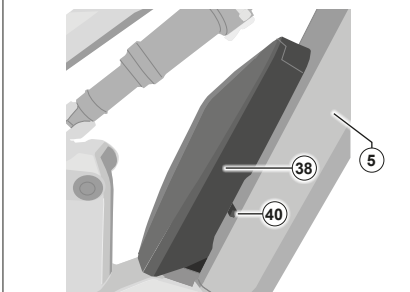
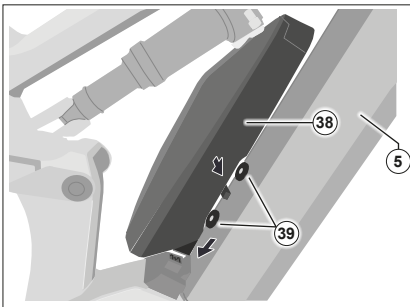
Important : lorsque vous verrouillez la batterie normale sur le vélo électrique en fermant à clé l'antivol de batterie ou en serrant le raccord vissé, cela verrouille en même temps le prolongateur d'autonomie.

Retrait du prolongateur d'autonomie

Important : assurez-vous que vous avez activé le mode de chargement de votre choix dans le menu de paramétrage ou bien modifiez-le avant de retirer le prolongateur d'autonomie. Pendant la charge, vous ne pouvez pas modifier le mode de chargement sur le prolongateur d'autonomie prélevé.

1. Enlevez la batterie normale avant de retirer le prolongateur d'autonomie.
2. Pressez d'une main le levier de déverrouillage sur le prolongateur d'autonomie et, de l'autre main, poussez le prolongateur d'autonomie légèrement vers le haut.
3. Poussez ensuite le prolongateur d'autonomie sur le côté pour l'écarter des broches et retirez-le du vélo électrique.

Important : pour charger le prolongateur d'autonomie, respectez les indications fournies dans le mode d'emploi correspondant du fabricant du prolongateur d'autonomie.



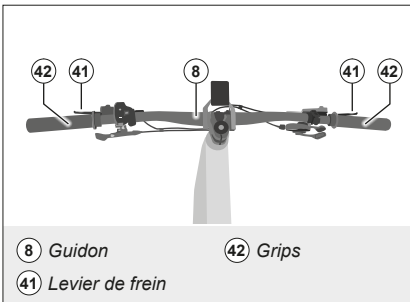
- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| ⑤ Tube diagonal | ③⑨ Broches |
| ③⑧ Prolongateur d'autonomie | ④① Levier de déverrouillage |

Fig.13 : Mise en place / retrait du prolongateur d'autonomie

14 Freins

14.1 Affectation des leviers de frein et réglage des freins

Votre vélo électrique possède un frein à part pour la roue avant et pour la roue arrière. Pour vous servir des freins, utilisez les leviers de frein placés à gauche et à droite sur le guidon.



- | | |
|--------------------|----------|
| ⑧ Guidon | ④② Grips |
| ④① Levier de frein | |

Fig.14 : Levier de frein sur le guidon

- Familiarisez-vous impérativement avec l'affectation des leviers de frein avant la première utilisation. C'est-à-dire que vous devez savoir quel levier de frein active le frein de la roue avant et lequel celui de la roue arrière.

→ L'affectation des leviers de frein est inscrite par votre revendeur FLYER spécialisé sur le carnet d'entretien.

i Important : sur la plupart des vélos ordinaires et des Pedelec, le levier de gauche actionne le frein de la roue avant et le levier de frein droit le frein de la roue arrière. Pour des raisons juridiques, cette affectation est en revanche inversée dans l'UE pour les Speed Pedelec : le levier de frein gauche actionne le frein de la roue arrière et le levier de frein droit le frein de la roue avant.

Réglage des leviers de frein

Les leviers de frein doivent être réglés de sorte que les mains, dans le prolongement naturel des bras, puissent les actionner sûrement et sans fatigue.

→ L'écartement entre le levier de frein actionné et le guidon doit être d'au moins 1 cm.

Afin que des petites mains puissent également saisir de façon sûre les leviers de frein, il est également possible de régler l'écartement de la poignée sur certains modèles de freins.

i Important : faites toujours régler le levier de frein par un revendeur FLYER spécialisé.

14.2 Freins à disque



Important : en plus des informations fournies dans ce chapitre, veuillez impérativement respecter le mode d'emploi correspondant du fabricant de vos freins à disque.

14.2.1 Mode de fonctionnement des freins à disque

Lorsque vous actionnez le levier de frein, vous pressez de chaque côté à l'aide de câbles de frein hydrauliques des patins avec des garnitures de frein sur le disque de frein. C'est ce qui fait freiner la roue correspondante.

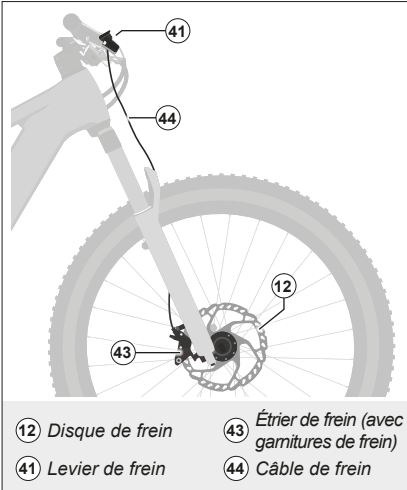


Fig. 15 : Composants de freins à disque

14.2.2 Utilisation de freins à disque

- Pour freiner, tirez le levier de frein vers le guidon.
 - Plus vous tirez fort sur le levier de frein, plus la force de freinage est puissante.
- Relâchez le levier de frein tiré ou réduisez la force de traction si vous ne souhaitez plus freiner ou freiner moins fort.



ATTENTION !
Risque de brûlure

Lors du freinage (notamment en descente et pour les freinages d'urgence), le disque de frein peut s'échauffer.

Un disque de frein chaud peut vous brûler.

- **Laissez toujours refroidir le disque de frein avant de le manipuler ou de travailler à proximité.**



Important : les freins à disque neufs doivent être rodés. Il ne développent que progressivement toute leur efficacité. Quand des garnitures de frein ou des disques de frein ont été remplacés, le frein à disque doit à nouveau être rodé.



Important : adressez-vous à votre revendeur FLYER spécialisé si vous avez l'impression que la force de freinage de votre frein à disque est trop faible.

14.2.3 Rodage des freins à disque



Important : pour le rodage de vos freins à disque, respectez le mode d'emploi correspondant du fabricant de vos freins à disque.

- Effectuez le rodage sur un terrain en dehors de la voie publique.
- Prenez de la vitesse avec votre vélo électrique puis freinez brutalement et très fortement pour passer d'une vitesse d'environ 25 km/h à la vitesse au pas.
 - Veillez à ce que les roues ne se bloquent pas pendant le freinage.
- Répétez l'opération plusieurs fois (environ 50x).
 - À chaque freinage, l'efficacité des freins doit augmenter sensiblement.
- Laissez ensuite refroidir les disques de frein et les garnitures de frein.
- Contrôlez l'écartement de la poignée des leviers de commande.
 - Si le freinage a modifié l'écartement de la poignée, corrigez-le.²¹
- Si le freinage n'est pas assez efficace après le rodage ou si le freinage produit des bruits inhabituels, faites contrôler le frein à disque par un revendeur FLYER spécialisé.

²¹ Vous trouverez des instructions relatives au réglage de l'écartement de la poignée au chapitre 14.1 « Affectation des leviers de frein et réglage des freins ».

14.3 Freins sur jante

14.3.1 Mode de fonctionnement des freins sur jante

Lorsque vous actionnez le levier de frein, vous pressez de chaque côté à l'aide de câbles de frein hydrauliques des patins avec des garnitures de frein sur la jante. C'est ce qui fait freiner la roue correspondante.

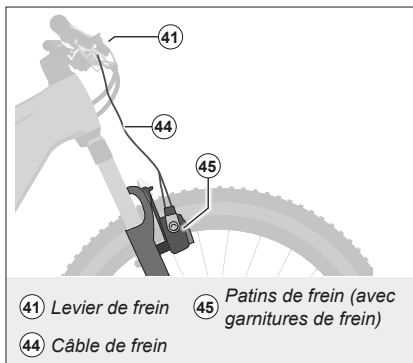


Fig.16 : Composants des freins sur jantes

14.3.2 Utilisation de freins sur jantes

- Pour freiner, tirez le levier de frein vers le guidon.
 - Plus vous tirez fort sur le levier de frein, plus la force de freinage est puissante.
- Relâchez le levier de frein tiré ou réduisez la force de traction si vous ne souhaitez plus freiner ou freiner moins fort.



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Les garnitures de frein et/ou les jantes mouillées, encrassées et huileuses peuvent causer un amoindrissement de l'efficacité du freinage du frein sur jante, ce qui rallonge votre distance de freinage.

- Veuillez prendre en compte l'efficacité réduite du freinage en cas d'humidité (par ex. lors de trajets sous la pluie).

14.4 Freins à rétro pédalage

14.4.1 Mode de fonctionnement des freins à rétro pédalage

Lorsque vous pédalez en arrière, l'unité de freinage freine la roue arrière au niveau du moyeu arrière. Le bras de couple transmet la force du mouvement de la roue au cadre du vélo.

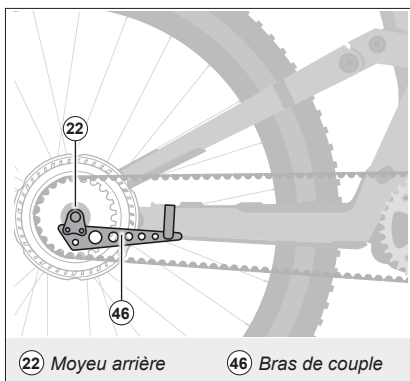


Fig.17 : Composants de freins à rétro pédalage

14.4.2 Utilisation de freins à rétro pédalage

- Pédalez en arrière (dans le sens inverse de l'entraînement) pour freiner. Plus vous pédalez fort en arrière, plus la force de freinage est puissante.
- Pédalez à nouveau en avant ou réduisez la pression sur les pédales tournées en arrière pour ne plus freiner ou freiner moins fort.



AVERTISSEMENT !

Risque d'accident et de blessure

Lorsque la chaîne de votre vélo électrique a sauté, le frein à rétro pédalage est inopérant.

- Dans la mesure du possible, ne freinez pas exclusivement avec le frein à rétro pédalage, mais servez-vous également du deuxième frein de votre vélo électrique dans l'éventualité où la chaîne sauterait et que le frein à rétro pédalage serait de ce fait inopérant.

15 Mécanismes de changement de vitesses

15.1 Dérailleurs

15.1.1 Mode de fonctionnement des dérailleurs

Le mécanisme de changement de vitesses des dérailleurs est basé sur la transmission de la chaîne. Vous déterminez la vitesse à laquelle vous roulez d'après le plateau et le pignon sur lesquels la chaîne passe.²²

À l'aide de l'élément de commande au guidon, vous changez de vitesse en actionnant l'unité de commutation²³ qui pousse la chaîne sur les différents plateaux et pignons.

L'unité de commutation est gérée par une commande soit mécanique, soit électronique.

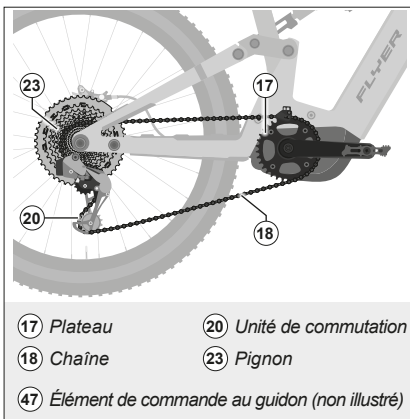


Fig. 18 : Composants de dérailleurs

15.1.2 Utilisation de dérailleurs

Important : même si le dérailleur est parfaitement bien réglé, une chaîne tournant en travers peut produire des bruits. Ceci est normal et ne génère aucun dommage aux composants du dérailleur.

²² Le nombre de vitesses que possède votre vélo électrique est fonction, selon son modèle, du nombre de plateaux et de pignons qu'il comporte.

²³ Selon le modèle, l'unité de commutation est aussi appelée « dérailleur ».



AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

L'utilisation de composants de dérailleurs dysfonctionnels, mal réglés ou usés est dangereuse et peut provoquer des chutes.

- En cas d'incertitude, faites impérativement contrôler le dérailleur par un revendeur FLYER spécialisé qui le réglera le cas échéant.

AVIS ! Risque d'endommagement !

Une mauvaise commutation peut endommager le dérailleur.

- Ne rétro pédalez pas lorsque vous changez de vitesse.



Important : respectez par ailleurs le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre dérailleur ou de votre élément de commande.

- Veillez à ce que les manivelles tournent (vers l'avant) au moment du passage de la vitesse sans toutefois appuyer trop fort sur les pédales.
- Pour passer une vitesse avec un **dérailleur mécanique** :
 - Relevez le levier inférieur sur l'élément de commande (1 ou 2 niveaux) pour passer à une ou deux vitesses supérieures.
 - Abaissez / poussez le levier supérieur sur l'élément de commande (1 ou 2 niveaux) pour passer à une ou deux vitesses inférieures.
- Pour passer une vitesse avec un **dérailleur électronique** :
 - Respectez le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre dérailleur électronique.



Important : la batterie d'un dérailleur électronique doit être régulièrement rechargée. Vous trouverez les informations correspondantes également dans le mode d'emploi du fabricant de votre dérailleur électronique.

15.2 Dérailleur à moyeu

15.2.1 Mode de fonctionnement des dérailleurs à moyeu

Le mécanisme de changement de vitesses des dérailleurs à moyeu est basé sur ce que l'on appelle l'« engrenage planétaire » dans le moyeu arrière.

Vous changez de vitesse en gérant à l'aide de l'élément de commande au guidon l'unité de commutation qui se trouve dans le moyeu arrière.

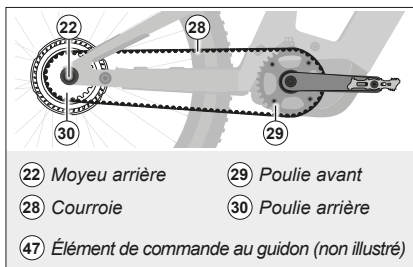


Fig. 19 : Composants de dérailleurs à moyeu²⁴

15.2.2 Utilisation de dérailleurs à moyeu



Important : respectez par ailleurs le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre dérailleur à moyeu ou de votre élément de commande.

L'élément de commande correspondant à votre dérailleur à moyeu est soit une manette de dérailleur, soit une poignée rotative.

- Pour passer une vitesse avec une **manette de dérailleur** :
 - Poussez vers le haut le levier inférieur de l'élément de commande pour passer à une vitesse supérieure.
 - Poussez vers le bas le levier supérieur de l'élément de commande pour passer à une vitesse inférieure.
- Pour passer une vitesse avec une **poignée rotative** :
 - Tournez la poignée rotative dans le sens de la marche pour passer à une vitesse supérieure ou dans le sens contraire de la marche pour passer à une vitesse inférieure.

→ **Dérailleurs à moyeu avec affichage** (non applicable pour les dérailleurs à moyeu en continu) : veillez à ce que la vitesse enclenchée s'affiche au centre du champ d'affichage sur la poignée rotative pour vous assurer que la vitesse est correctement passée.

16 Suspensions

16.1 Généralités

16.1.1 Mode de fonctionnement des composants de suspension

Les composants de suspension comportent un ressort (à découvert ou à l'intérieur du composant) qui, en fonction du modèle, est soit mécanique, soit pneumatique.

Lors de l'enfoncement, le ressort est comprimé par la force qui agit sur le composant de suspension. Lors de la détente, quand le ressort revient dans sa forme précédente (détendue), il ramène le composant de suspension dans sa position initiale. En fonction du modèle, des amortisseurs hydrauliques assurent un meilleur contrôle de la compression et de la détente.

Composants de suspension disponibles

Selon le modèle, votre vélo électrique est doté d'un ou plusieurs des composants de suspension suivants :

- une **fourche suspendue**.
 - Vous trouverez de plus amples informations sur sa fonction et sa position sur le vélo électrique au chapitre 16.2 « Fourches suspendues ».
- une **tige de selle suspendue**.
 - Vous trouverez de plus amples informations sur sa fonction et sa position sur le vélo électrique au chapitre 16.4 « Tiges de selles suspendues ».
- un **amortisseur arrière**.
 - Vous trouverez de plus amples informations sur sa fonction et sa position sur le vélo électrique au chapitre 16.3 « Amortisseurs arrière ».

²⁴ Illustration avec courroie ; à savoir qu'il existe également des vélos électriques avec transmission par chaîne, qui ont un dérailleur à moyeu.

16.1.2 Réglage des composants de suspension

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la suspension concernée, le train roulant doit être ajusté en fonction du poids du cycliste et du domaine d'utilisation.

- Faites régler vos composants de suspension par un revendeur FLYER spécialisé ou bien suivez les instructions que celui-ci vous donnera pour régler correctement le composant concerné.

Important : veuillez noter que les composants de suspension doivent éventuellement faire l'objet d'un nouveau réglage si vous roulez avec une charge supplémentaire, par exemple en randonnée.

L'**élasticité** (tension du ressort) vous permet de régler la résistance du ressort à la compression.²⁵

L'élasticité correspond à la longueur sur laquelle l'élément de suspension est comprimé lorsque le cycliste se tient bien au centre sur le vélo. L'élasticité précontraint l'élément de suspension et maintient la roue arrière au sol lorsqu'elle est peu sollicitée et que les irrégularités sont légères. Ceci améliore l'adhérence au sol et la traction sur terrain difficile. L'élasticité correspond en règle générale à 25 % du débattement total disponible.

Pour ajuster l'élasticité de votre élément de suspension, vous devez régler la dureté de suspension / la pression d'air. Lorsque vous réglez la pression d'air, cela modifie également la rigidité globale de la fourche suspendue. Plus vous gonflez l'élément de suspension, plus dur il sera.

Le réglage de la **compression et du rebond** de l'amortisseur hydraulique vous permet de déterminer la vitesse à laquelle le ressort se comprime et se détend.²⁶

²⁵ Plus la tension du ressort est faible (donc la résistance à la compression), plus il est facile de comprimer le ressort sur une distance plus importante.

²⁶ Plus la compression et le rebond sont réglés à un faible niveau, plus le ressort reviendra facilement et rapidement dans sa position initiale.

Important : si vous souhaitez régler la compression et le rebond de l'amortissement, vous devez avoir réglé au préalable l'élasticité de la suspension.

Ce qui est communément appelé le **SAG** (= débattement négatif) correspond à la compression due au seul poids du cycliste. Le SAG optimal correspond environ à 15 à 30 % du débattement total. Lorsque le cycliste s'assied sur la selle, la suspension ne doit donc se comprimer que légèrement (sur quelques millimètres).

16.2 Fourches suspendues

Des fourches suspendues, qui sont intégrées à la place des fourches fixes de roue avant, permettent d'amortir les irrégularités de la chaussée / les chocs sur la roue avant.

Important : demandez à votre revendeur FLYER spécialisé de vous expliquer la façon de régler et d'utiliser la fourche suspendue.

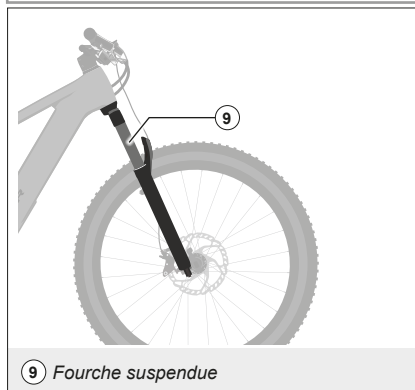


Fig. 20 : Fourche suspendue

Important : les fourches suspendues ont en règle générale une fonction de verrouillage qui permet d'inhiber au besoin la compression ou le basculement, par ex. pour gravir des pentes raides asphaltées. Les opérations de réglage ne peuvent être effectuées que lorsque ce verrouillage est ouvert.

En fonction du modèle, la **fonction de verrouillage** s'active à l'aide d'un bouton rotatif sur le dessus de la fourche suspendue ou à l'aide d'un élément de commande sur le guidon.

Activation de la fonction de verrouillage :

- Tournez le bouton rotatif d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre ou utilisez l'élément de commande correspondant (si existant).

Désactivation de la fonction de verrouillage :

- Tournez le bouton rotatif d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ou utilisez l'élément de commande correspondant (si existant).

16.3 Amortisseurs arrière

Les amortisseurs arrière sont intégrés au cadre et permettent d'amortir les irrégularités de la chaussée / les chocs sur la roue arrière.

i Important : demandez à votre revendeur FLYER spécialisé de vous expliquer la façon de régler et d'utiliser l'amortisseur arrière.

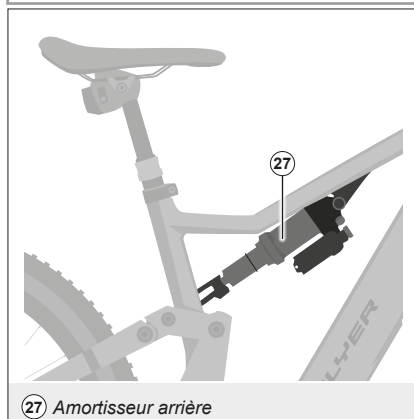


Fig.21 : Amortisseur arrière

16.4 Tiges de selles suspendues

Des tiges de selles suspendues, qui sont intégrées à la place des tiges de selles fixes, permettent d'amortir les irrégularités de la chaussée / les chocs sur la selle.

En fonction de la conception, il faut distinguer parmi les tiges de selles suspendues entre les tiges de selles télescopiques et les tiges de selles à parallélogramme. Sur les tiges de selles télescopiques suspendues, un fin plongeur s'engage dans un autre fourreau à la compression. Sur les tiges de selles à parallélogramme, la conception veut qu'à la compression, la selle s'enfonce et recule aussi. À la compression, ce mouvement modifie la hauteur d'assise moins fortement que sur les tiges de selles télescopiques, mais fait augmenter la distance entre la selle et le guidon.

i Important : demandez à votre revendeur FLYER spécialisé de vous expliquer la façon de régler et d'utiliser la tige de selle suspendue.

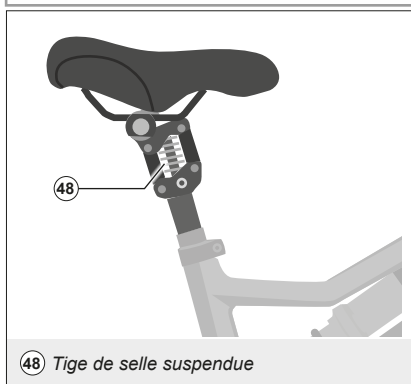


Fig.22 : Tige de selle suspendue

17 Selle

La selle est placée sur l'extrémité supérieure de la tige de selle. La tige de selle est logée dans le tube de selle et fixée par le collier de tige de selle.

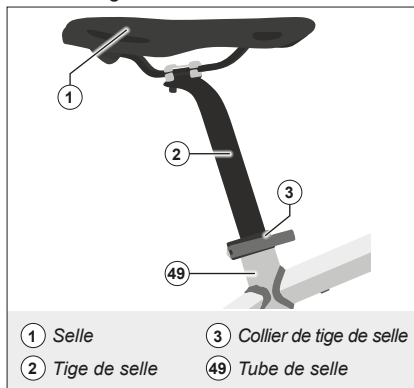


Fig. 23 : Composants de selles

Important : le collier de tige de selle peut se fixer soit par un assemblage vissé, soit par un blocage rapide.

→ Serrez les assemblages vissés toujours au couple de serrage correct.

Couple : voir indications spécifiques au modèle de votre selle dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

17.1 Réglage de la selle

Afin de bien transmettre la puissance de pédalage aux pédales, vous devez régler votre selle correctement.

- Réglez à cet effet la **hauteur de selle** et la **position de la selle**.
- Après avoir changé les réglages, veillez à refermer entièrement le collier de tige de selle et à serrer correctement les assemblages vissés pour le réglage de la position de la selle.

→ Avant de rouler, contrôlez si la tige de selle et la selle sont bien fixées. Pour cela, saisissez la selle tout à fait à l'avant et à l'arrière et essayez de la tourner. La selle ne doit pas bouger.

Important : les personnes qui ne sont pas à l'aise en vélo doivent pouvoir poser la pointe des pieds au sol. À défaut, elles risquent de chuter et de se blesser gravement lorsqu'elles tentent de s'arrêter.

Hauteur de la selle

La tige de selle est dotée d'un repère pour la hauteur maximale de relèvement.

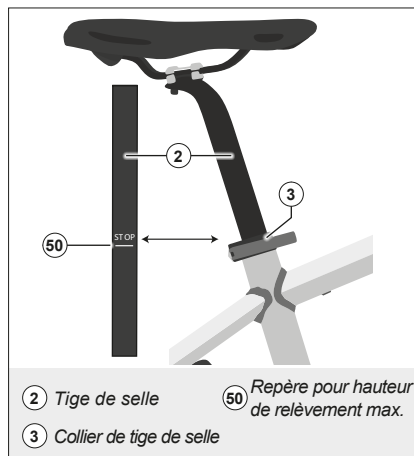


Fig. 24 : Hauteur maximale de relèvement de la tige de selle

AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

Si vous dépassez la hauteur maximale de relèvement de la tige de selle, la tige de selle peut alors se plier ou rompre. Vous risquez une chute sévère et des blessures graves.

- Respectez la hauteur maximale de relèvement de la tige de selle. Ne roulez jamais avec une tige très relevée.

Important : si vous avez besoin d'une tige de selle plus longue pour obtenir la bonne hauteur d'assise, adressez-vous à votre revendeur FLYER spécialisé.

Comment trouver la bonne hauteur de selle :

- asseyez-vous sur votre vélo électrique et, les manivelles en position verticale, posez un pied sans chaussure, talon reposant sur la pédale basse.

La jambe en position basse doit alors être tendue.

→ Si tel n'est pas le cas, descendez du vélo, ajustez la selle dans le sens requis et essayez à nouveau.

Important : si votre vélo électrique est doté d'une tige de selle suspendue, tenez compte du fait que la selle s'enfonce quand vous vous asseyez dessus. La selle a donc une position plus haute que d'habitude quand vous enfourchez le vélo ou que vous êtes à côté du vélo. Ceci peut être source d'incertitudes au début pour les cyclistes inexpérimentés.

Position de la selle

La position horizontale de la selle peut et doit également être réglée.

→ La meilleure position de conduite pour vous est celle où le genou à l'avant est très précisément au-dessus de la pédale lorsque les manivelles sont en position horizontale.

Important : le réglage horizontal de la selle doit s'effectuer uniquement entre les repères donnés et sur la plage prescrite par le fabricant.

→ Faites régler la position horizontale de la selle par votre revendeur FLYER spécialisé ou bien suivez les instructions que celui-ci vous donnera pour le faire.

17.2 Indications concernant les tiges de selles abaissables

Une tige de selle abaissable permet au moyen d'un levier au guidon de baisser et de relever rapidement et en toute flexibilité la hauteur de selle quand le terrain est difficile, par exemple pour le franchissement de marches hautes.

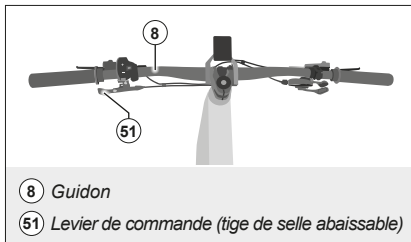
AVERTISSEMENT ! **Risque d'accident et de blessure**

La modification de la hauteur de la tige de selle pendant le trajet peut induire une perte de contrôle sur la tige de selle ou du vélo électrique. Vous risquez une chute sévère et des blessures graves.

- **Exercez-vous à l'utilisation de la tige de selle abaissable tout d'abord dans un environnement approprié et en roulant doucement jusqu'à ce que vous en maîtrisiez bien la manipulation.**
- **Ne roulez pas avec votre vélo électrique si la tige de selle abaissable ne fonctionne pas de façon fiable et adressez-vous dans un premier temps à votre revendeur FLYER spécialisé pour solutionner le problème.**

Important : demandez à votre revendeur FLYER spécialisé de vous expliquer la façon de régler et d'utiliser la tige de selle abaissable.

- **Pour baisser la selle :** actionnez le levier sur le guidon en transférant en même temps du poids sur la selle.
- **Pour ramener la selle à la hauteur normale :** actionnez à nouveau le levier sur le guidon en soulageant en même temps la selle d'un certain poids.



8 Guidon

51 Levier de commande (tige de selle abaissable)

Fig.25 : Levier de commande pour tige de selle réglable

18 Guidon

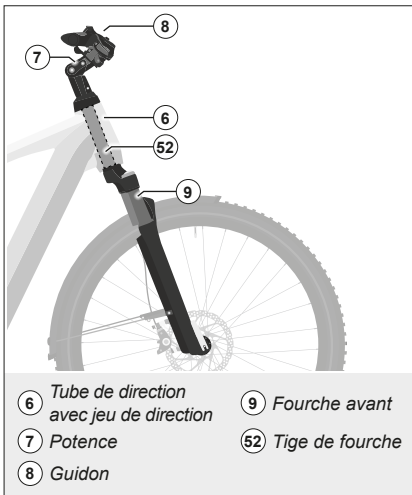


Fig.26 : Composants de guidons

18.1 Réglage du guidon

Pour ajuster la hauteur du guidon, il faut le cas échéant modifier la hauteur de la potence.

Les réglages du guidon et de la potence varient d'un modèle à l'autre et exigent des connaissances.



Important : respectez impérativement le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre potence. Faites réaliser les travaux sur le guidon et la potence exclusivement par un revendeur FLYER spécialisé.



Important : la fixation de la potence peut s'effectuer soit par un assemblage vissé, soit par un blocage rapide.

→ Serrez les assemblages vissés toujours au couple de serrage correct.



Couple : voir indications spécifiques au modèle de votre potence dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

18.2 Indications concernant les systèmes Speedlifter et All up

FR



Important : respectez le mode d'emploi correspondant du fabricant de votre système Speedlifter ou All up. Faites réaliser les travaux sur les systèmes Speedlifter et All up exclusivement par un revendeur FLYER spécialisé.

18.2.1 Modification de la hauteur du guidon

Les systèmes Speedlifter et All up vous permettent de modifier rapidement et sûrement la hauteur du guidon tout en conservant le réglage du jeu de direction.

1. Ouvrez le levier de blocage rapide correspondant au réglage de la hauteur.
2. Amenez le guidon à la hauteur désirée.
3. Refermez ensuite le levier de blocage rapide.

→ Le levier de blocage rapide doit être très près de la tige de fourche afin que la fixation soit parfaite.

→ Vous trouverez des informations sur l'utilisation correcte des leviers de blocage rapide au chapitre 21 « *Blocages rapides* ».

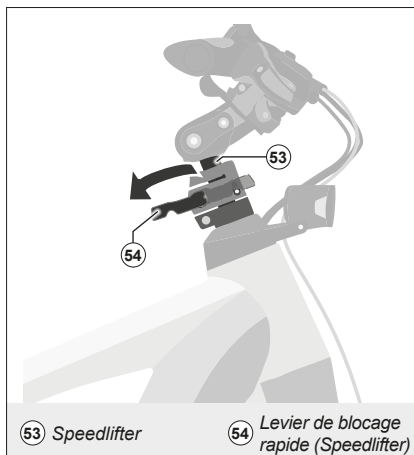


Fig.27 : Modification de la hauteur du guidon avec un système Speedlifter

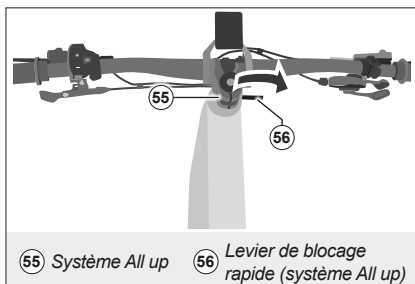


Fig.28 : Modification de la hauteur du guidon avec un système All up

18.2.2 Modification de l'orientation du guidon

Les systèmes Speedlifter et All up vous permettent de modifier l'orientation du guidon. En tournant le guidon à 90°, vous pouvez ranger ou transporter votre vélo électrique sur un faible encombrement.

1. **Sur les deux systèmes** : ouvrez dans un premier temps le levier de blocage rapide correspondant pour la modification de l'orientation du guidon.

2. **Système Speedlifter uniquement** : poussez vers le haut le boulon de sécurité.

Système All up uniquement : relevez le guidon jusqu'en butée.

3. **Sur les deux systèmes** : tourner le guidon à 90°.

→ Le boulon de sécurité du système Speedlifter s'enclenche.

4. **Système All up uniquement** : abaissez à nouveau le guidon.

5. **Sur les deux systèmes** : refermez le levier de blocage rapide.

→ Le levier de blocage rapide doit être très près de la tige de fourche afin que la fixation soit parfaite.

→ Vous trouverez des informations sur l'utilisation correcte des leviers de blocage rapide au chapitre 21 « Blocages rapides ».

6. **Sur les deux systèmes** : pour ramener le guidon dans son orientation initiale, procédez également comme indiqué aux étapes 1 à 5.

→ Assurez-vous que le boulon de sécurité s'engage correctement.

AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

Un guidon monté de façon non sécurisée peut causer de graves chutes et des blessures sévères.

- Avant de démarrer, assurez-vous toujours que le levier de blocage rapide soit correctement fermé et que le boulon de sécurité soit correctement engagé, le guidon étant de la sorte fixé de façon stable et sûre.

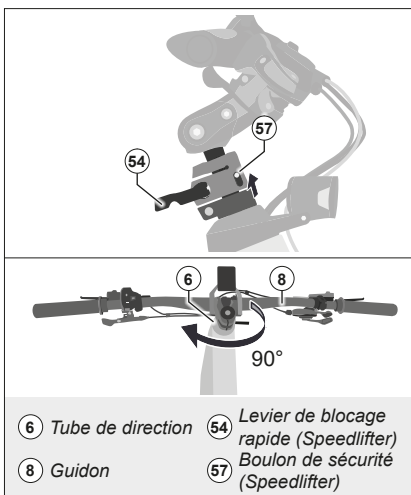


Fig.29 : Modification de l'orientation du guidon avec un système Speedlifter

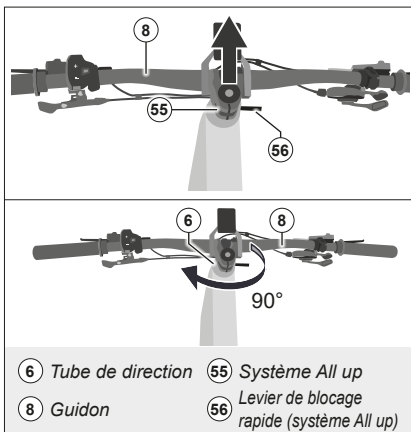


Fig.30 : Modification de l'orientation du guidon avec un système All up

19 Roues et pneus

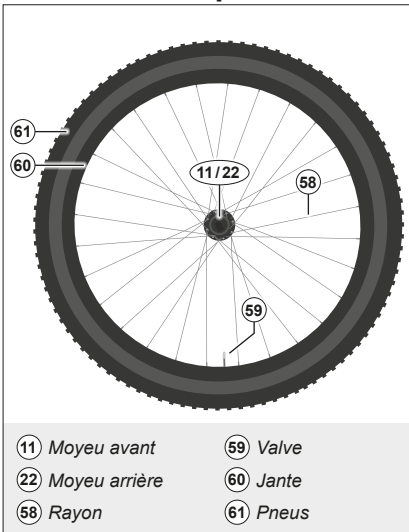


Fig.31 : Composants de roues

Jantes et rayons

Une tension uniforme des rayons stabilise la concentricité de la jante. La mauvaise concentricité compromet la stabilité de la jante, qui peut rompre.

Pneus

Les pneus et la jante ne sont pour la plupart pas étanches à l'air, mais contiennent une chambre à air qui est remplie d'air. Exceptions : les boyaux et pneus tubeless constitués de systèmes hermétiques ne contenant aucune chambre à air supplémentaire.

La taille du pneu (en mm ou en ") est généralement indiquée sur le flanc du pneu.

Pression des pneus

La pression des pneus impacte la résistance au roulement et la suspension de votre vélo électrique. La plupart du temps, deux valeurs de consigne de pression maximale sont inscrites sur le pneu. La valeur la plus basse s'applique aux cyclistes légers et à la conduite sur un sol accidenté. La valeur la plus élevée s'applique aux cyclistes plus lourds et à la conduite sur un sol plat.

Types de valve

C'est par la valve que la chambre à air / le pneu sont remplis d'air. Pour le gonflage, vous avez besoin du connecteur ou de l'adaptateur de valve approprié au type de valve.

Valve Presta (Sclaverand)

- Tournez la vis de la valve vers le haut pour ouvrir la valve.
- Appuyez sur la vis de la valve pour dégonfler le pneu.
- Tournez la vis de la valve vers le bas pour fermer la valve.

Valve Dunlop

- Tournez l'écrou supérieur de la valve vers le haut pour dégonfler le pneu.
- Dévissez entièrement l'écrou supérieur de la valve pour remplacer l'insert de la valve.
- Tournez l'écrou de la valve entièrement vers le bas pour fermer la valve.

Valve de voiture (Schrader)

- Enfoncez le poussoir à l'intérieur de la valve pour dégonfler le pneu.

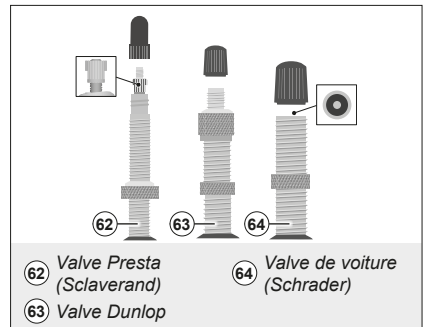


Fig.32 : Types de valve

19.1 Gonflage des pneus / dégonflage

1. Retirez le capuchon de la valve.
2. Pour obtenir la pression correcte, gonflez le pneu à l'aide d'une pompe à air avec un connecteur / adaptateur de valve adapté ou bien dégonflez le pneu.

→ Contrôlez la pression du pneu à l'aide d'une jauge de pression ou d'une pompe avec indicateur de pression.

- Après le gonflage / dégonflage, remettez le capuchon en place.
- Assurez-vous que l'écrou inférieur de la valve est bien vissé.

19.2 Réparation d'un pneu

La réparation en bonne et due forme d'un pneu sur un vélo électrique requiert des connaissances et l'utilisation d'outils spéciaux. De plus, l'opération exige une intervention sur des composants déterminants pour la sécurité.


AVERTISSEMENT ! Risque d'accident et de blessure

Un montage incorrect des roues et des freins peut causer de graves chutes et des blessures sévères.

- Faites réparer les défauts techniques et les pannes de pneu uniquement par votre revendeur FLYER spécialisé.

Si vous prévoyez de réparer vous-même les pannes de pneus :

- laissez-vous guider par un revendeur FLYER spécialisé et exercez-vous au remplacement d'une roue et d'un pneu sous sa supervision.
- Arrêtez le système d'entraînement et enlevez si possible la batterie avant de commencer les travaux.
- Effectuez un test de freinage une fois tous les travaux terminés.

 **Important** : respectez impérativement le mode d'emploi correspondant du fabricant des freins et du dérailleur installés sur votre vélo électrique ainsi que les éventuels modes d'emploi des fabricants d'autres composants concernés.

19.3 Garde-boue

Selon le modèle, votre vélo électrique est équipé de garde-boue qui protègent de la salissure et des cailloux projetés par les roues pendant les trajets.

Certains modèles de garde-boue ont une fixation de sécurité qui saute de son support pour éviter de chuter lorsqu'un objet vient à se coincer entre le garde-boue et le pneu.


AVERTISSEMENT ! Risque d'accident et de blessure


Rouler avec des garde-boue endommagés ou fixés de façon non sécurisée peut être source d'accidents et engendrer de graves blessures.

- Si un corps étranger s'est glissé entre le garde-boue et le pneu, arrêtez-vous immédiatement pour l'enlever.
- Avant de partir, contrôlez toujours si les traverses des garde-boue sont correctement fixées et sécurisées.
- Ne roulez jamais avec une traverse de garde-boue défectueuse. Celle-ci peut venir se coincer dans la roue et la bloquer.
- Avant de reprendre la route, faites remplacer les garde-boue endommagés par un revendeur FLYER spécialisé.

20 Pédales

20.1 Montage des pédales

 **Important** : faites toujours monter et démonter les pédales par un revendeur FLYER spécialisé ou demandez-lui de vous en expliquer le maniement correct.

 **Important** : pour des raisons de sécurité, FLYER déconseille d'utiliser des pédales à crochet et courroie.

Pour le montage de pédales, respectez les points suivants :

- avant de visser les pédales, enduisez les deux filetages de graisse de montage.
- Notez qu'il y a une pédale gauche et une pédale droite.
 - La plupart du temps, les pédales sont repérées (par ex. par un « R » pour la pédale de droite et par un « L » pour la pédale de gauche).
- Vissez la pédale de droite dans le sens des aiguilles d'une montre et la pédale de gauche dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur les manivelles.

→ Veillez à les visser bien droites. Si elles sont vissées de travers, il existe un risque de rupture et de chute !

- Les pédales se vissent à l'aide d'une clé appropriée.
- Respectez le bon couple de serrage lors du vissage.



Couple : voir indications concernant vos pédales dans le document annexe *Caractéristiques techniques*.

20.2 Indications concernant les pédales système et automatiques à encliquetage de la chaussure



Important : veuillez impérativement respecter le mode d'emploi correspondant du fabricant des pédales système ou automatiques à encliquetage de la chaussure.

- Avant votre premier trajet, exercez-vous dans un endroit calme et sécurisé à l'encliquetage et à la libération des chaussures dans les dispositifs de retenue des pédales. Les pédales automatiques qui se déclenchent mal constituent un risque pour la sécurité.
 - La sensibilité de déclenchement se règle sur les pédales système. Réalisez vos premiers trajets avec une sensibilité de déclenchement très légère.
- Nettoyez régulièrement les pédales système et entretenez-les avec un lubrifiant approprié.
- Les surfaces des pédales peuvent être en partie très rugueuses, ce qui améliore la tenue sur la pédale. Les semelles en cuir peuvent toutefois s'endommager au contact de cette surface rugueuse.

20.3 Indications concernant les pédales pliantes

Les pédales pliantes se replient aisément et de façon sûre vers la manivelle. Cela vous permet de ranger ou de transporter votre vélo électrique sur un faible encombrement.



Important : pour rabattre et déployer correctement les pédales pliantes, veuillez respecter les instructions de pliage correspondantes pour votre vélo électrique.



AVERTISSEMENT !
Risque d'accident et de blessure

Les pédales pliantes fixées de façon non sécurisée peuvent causer de graves chutes et des blessures sévères.

- **Avant de démarrer, assurez-vous toujours que les pédales pliantes sont correctement déployées et enclenchées.**

21 Blocages rapides

Les blocages rapides sont des supports de serrage permettant de fixer les composants comme une vis, mais dont la force de serrage s'applique en déplaçant un levier sans avoir à employer d'outil. La force de serrage est activée par l'ouverture et la fermeture du levier. La force de serrage se règle à levier ouvert en tournant le contre-écrou.

Vous trouverez sur votre vélo électrique des blocages rapides pour fixer les roues, la tige de selle, la selle, la potence ou le guidon.

- Pour ouvrir une fixation, ouvrez le levier de blocage rapide.
- Pour refermer une fixation ouverte, renversez intégralement le levier de blocage rapide.
 - À l'état fermé, le levier de blocage rapide doit être près ou au plus près du composant correspondant (cadre, fourche, tige de selle, etc.).
- Si la force de serrage n'est pas suffisante, vous devez serrer un peu plus l'écrou de réglage sur le blocage rapide. À cet effet, le levier de serrage doit être ouvert.

- Si la force de serrage est trop importante et que vous ne pouvez pas fermer le blocage rapide, vous devez ouvrir le levier de serrage et desserrer un peu l'écrou de réglage.



Important : Faites réaliser les travaux sur les blocages rapides uniquement par un revendeur FLYER spécialisé. Il s'agit de composants déterminants pour la sécurité ; des travaux mal exécutés et un mauvais outillage peuvent provoquer des chutes graves.

22 Axes de roue

Sur les trains roulants actuels, à la place de blocages rapides ou de vissages, on emploie aussi des axes de roue pour fixer les roues.

Les axes de roue fonctionnent de façon similaire aux blocages rapides : l'axe de roue est vissé sur la patte de fixation et maintient le moyeu entre les deux fourreaux de fourche. Le moyeu et l'axe sont fixés avec le levier de blocage rapide qui se manipule comme un blocage rapide. Il existe également des systèmes sur lesquels l'axe est juste emmanché ou vissé puis fixé par vissage.



Important : veuillez observer les indications fournies dans le mode d'emploi du fabricant de votre axe de roue et faites-vous expliquer dans le détail le système par un revendeur FLYER spécialisé.



Important : faites réaliser les travaux sur les axes de roue uniquement par un revendeur FLYER spécialisé. Il s'agit de composants déterminants pour la sécurité ; des travaux mal exécutés et un mauvais outillage peuvent provoquer des chutes graves.

23 Éclairage

L'énergie pour l'éclairage de votre vélo électrique est fournie par la batterie du système d'entraînement électrique.



Important : la batterie une fois vide, la fonction d'éclairage est encore assurée pendant environ une heure.

- Pour la manipulation des composants d'éclairage sur votre vélo électrique, veuillez respecter le mode d'emploi du fabricant de votre entraînement électrique.
- En cas de dysfonctionnement, faites contrôler le système d'éclairage par un revendeur FLYER spécialisé qui se chargera de le remplacer le cas échéant.



Important : à la livraison, les e-bikes FLYER ne sont pas tous dotés des composants d'éclairage obligatoires pour circuler sur la voie publique.

- Faites monter les équipements nécessaires (lumière, réflecteurs, etc.) par votre revendeur FLYER spécialisé si vous souhaitez utiliser votre vélo électrique sur la voie publique.

Projecteur

Le projecteur doit être orienté de sorte qu'il éclaire la chaussée conformément aux prescriptions légales en vigueur dans votre pays.

Réflecteurs

Pour la fixation des réflecteurs, respectez les points suivants :

- Veillez au montage correct des réflecteurs et assurez-vous que ceux-ci ne soient pas couverts par d'autres composants, revêtements ou accessoires.
- Contrôlez les réflecteurs et leur fixation avant chaque trajet pour vous assurer qu'ils sont propres, correctement en place et non endommagés.
- Les réflecteurs ne doivent pas être modifiés.
→ Faites réparer ou remplacer des réflecteurs endommagés.

Feu de ralentissement

- Si votre vélo électrique est équipé d'un feu de ralentissement, assurez-vous régulièrement que celui-ci fonctionne correctement.
 - En cas de doute ou de problèmes, adressez-vous à votre revendeur FLYER spécialisé.

Éclairage de jour

L'éclairage de jour sert exclusivement au signalement pour les autres usagers de la route. Il s'enclenche et s'éteint de lui-même grâce à un capteur.

24 Béquille latérale

La béquille latérale sert à poser votre vélo électrique. Elle se trouve sur le côté gauche dans le sens de la marche.

La béquille latérale est un composant qui varie selon le modèle. Si votre vélo électrique n'est pas équipé d'une béquille latérale à la livraison, vous pouvez éventuellement l'en équiper d'une ultérieurement.²⁷

- Dans ce cas de figure, adressez-vous à un revendeur FLYER spécialisé qui vous conseillera pour trouver une béquille latérale appropriée à votre vélo électrique.
 - Veuillez noter que la béquille latérale peut gêner certaines manœuvres pour lesquelles votre vélo électrique a été conçu.

25 Sonnette / klaxon

La sonnette ou le klaxon sert à émettre des signaux acoustiques à l'adresse des autres usagers de la route.



Important : pour circuler sur la voie publique, les Pedelec doivent être équipés d'une sonnette fonctionnelle et les Speed Pedelec d'un klaxon fonctionnel dont les caractéristiques doivent correspondre aux prescriptions nationales spécifiques.

Tous les Pedelec FLYER sont équipés à la livraison d'une sonnette et tous les Speed Pedelec d'un klaxon.

- Adressez-vous à votre revendeur FLYER spécialisé si votre sonnette / klaxon ne fonctionne pas correctement ou si vous rencontrez des problèmes lors de sa manipulation.

²⁷ à savoir toutefois que cela n'est pas possible sur tous les vélos électriques. En cas de doute, informez-vous à ce propos auprès de votre revendeur FLYER spécialisé.